

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1^{er} semestre 2022



**Une Banque dédiée au
Développement Territorial**

Le FEC : la Banque des Collectivités Territoriales

Plus de 60 ans au service du financement du développement territorial

Au lendemain de l'indépendance, les pouvoirs publics, en même temps qu'ils ont amorcé un processus d'organisation locale, ont veillé à mettre en place des instruments à même de contribuer à la mobilisation des ressources financières nécessaires au développement territorial.

C'est ainsi que fut créé, en 1959, le Fonds d'Équipement Communal (FEC) en tant qu'établissement public dédié au financement des projets d'équipement des Collectivités Territoriales. Devenu établissement de crédit, en 1997, le rôle du FEC s'est inscrit, au fil du temps, dans une logique de consolidation et de renouvellement à l'aune des évolutions de l'économie marocaine et du secteur public local.

Banque publique dédiée au financement du développement territorial, le FEC est l'interlocuteur privilégié des Collectivités Territoriales, chargé de leur faciliter l'accès au crédit pour le financement de leurs projets d'infrastructures et d'équipement locaux.

Dans le cadre de sa mission, le FEC propose des solutions de financement adaptées aux besoins des Collectivités Territoriales pour la réalisation de projets dans des secteurs variés qui couvrent l'ensemble de leurs prérogatives et qui visent l'amélioration du cadre de vie du Citoyen. De même, le FEC accompagne les Collectivités Territoriales, à l'échelle locale, dans l'atteinte des objectifs nationaux de développement durable, dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales, contribuant, ainsi, à la réduction des disparités territoriales et sociales et au renforcement de la résilience des territoires face aux changements climatiques.

Dans son rôle d'acteur-conseil en matière de développement territorial, le FEC veille à développer une expertise qui lui permet de répondre efficacement aux différentes attentes des Collectivités Territoriales tout au long de la réalisation de leurs programmes de développement et projets d'investissement.

Depuis sa création en 1959, le FEC a contribué au développement territorial à travers :

- Près de 63 MMDH d'engagements de prêts ;
- Près de 53 MMDH de décaissements de prêts ;
- Pour le financement de plus de 5 600 projets de développement.

ABREVIATIONS

CEB	Charges d'exploitation bancaire
CES	Créances en souffrance
CGE	Charges générales d'exploitation
CT	Collectivités Territoriales
DFIs	Development Finance Institutions (Institutions financières de développement)
EHB	Engagements hors bilan
E&S	Environnemental et Social
MDH	Millions de dirhams
MMDH	Milliards de dirhams
PDR	Plans de Développement Régionaux
PEB	Produits d'exploitation bancaire
PNB	Produit net bancaire
PRDTS	Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales
SGES	Système de gestion environnementale et sociale
SI	Système d'information
TCAM	Taux de croissance annuel moyen

SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS ET CHIFFRES CLÉS **6**

ACTIVITÉ DE PRÊTS AU 30 JUIN 2022 **10**

1. Attributions et engagements de prêts
2. Décaissements de prêts
3. Evaluation des risques environnementaux et sociaux des projets financés
4. Situation des engagements hors bilan (EHB)

FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2022 **19**

1. Evolution des ressources
2. Evolution des emplois

RÉSULTATS ET INDICATEURS FINANCIERS AU 30 JUIN 2022 **23**

1. Indicateurs d'exploitation
2. Bilan
3. Ratios réglementaires
4. Communication financière au 30 juin 2022



**FAITS MARQUANTS
ET CHIFFRES CLÉS**

Faits marquants et chiffres clés

Le contexte mondial qui prévaut actuellement est marqué par la succession de deux chocs systémiques, la crise pandémique, d'un côté, et les tensions géopolitiques d'un autre côté, auxquels se sont ajoutées, au niveau national, des conditions climatiques défavorables. Cette conjoncture se distingue par une croissance économique modérée à côté d'une inflation élevée.

Malgré ce contexte particulier, le FEC affiche une résilience à date, que reflètent les performances réalisées au titre du S1 2022. Ainsi, les engagements de prêts ont atteint un montant de plus de 1,8 MMDH, en hausse de plus de 19% par rapport au S1 2021 et dont près de 88% ont été accordés aux Conseils Régionaux et aux Conseils Préfectoraux et Provinciaux, respectivement à hauteur de 54% et 34%.

De leur côté, les décaissements de prêts se sont établis à plus de 1,3 MMDH au titre du S1 2022 et ont contribué au financement de plusieurs projets portés par les différentes catégories de Collectivités Territoriales. Ces financements, dont plus de 24% s'inscrivent dans le cadre du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS), ont principalement porté sur la réalisation de projets d'aménagements urbains, notamment pour la mise en œuvre de programmes de mise à niveau des villes, d'équipements spécialisés et d'infrastructures routières.

Parallèlement, l'Institution a enregistré, au cours du S1 2022, une évolution positive de ses principaux indicateurs financiers. Ainsi, le PNB s'est établi à 323 MDH, en légère hausse par rapport au S1 2021, grâce notamment à l'effet conjugué du niveau des opérations et de la qualité du portefeuille, à date. Le résultat courant s'est établi à 292 MDH au titre du S1 2022, en légère hausse par rapport au S1 2021. Toutefois, le résultat net a atteint près de 174 MDH, en retrait de 2%, du fait du relèvement du taux de la contribution sociale de solidarité à 5%, qui s'est traduite par une hausse des charges non courantes de près de 4,5 MDH au titre du S1 2022 par rapport au S1 2021.

Enfin, les créances sur la clientèle ont atteint, au 30 juin 2022, près de 26 MMDH soit une hausse de près de 3% en glissement annuel.

Par ailleurs, le FEC a poursuivi, au cours du S1 2022, la mise en œuvre de ses projets structurants, à même de mettre l'Institution davantage en adéquation avec son environnement.

Les risques environnementaux et sociaux au cœur de la stratégie de financement du FEC

L'engagement résolu du FEC à faire de l'évaluation des risques Environnementaux et Sociaux (E&S) une condition *sine qua non* à tout financement de projets territoriaux constitue l'un des principaux piliers des fondamentaux de la stratégie de financement de l'Institution.

Cet engagement se manifeste par l'application d'un référentiel, de niveau des standards internationaux, décliné sous forme d'une politique E&S, qui constitue la pierre angulaire du Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) de la Banque. Cette politique E&S a fait l'objet, en date du 28 octobre 2021, d'une approbation par le Conseil d'Administration du FEC.

En concrétisation de cet engagement, la Banque a scellé, au cours du T2 2022, son corpus E&S qui se compose de la politique E&S et des procédures garantissant la standardisation de la conduite de l'évaluation des risques E&S. L'intégration de cette évaluation, tout au long de la chaîne de valeur, marque la détermination du FEC à poursuivre sa quête d'innovation et de renouveau au service d'un développement des territoires bas carbone, durable et résilient aux impacts des changements climatiques, permettant, ainsi, de contribuer aux efforts du Royaume en la matière.

La stratégie de transformation digitale, un pilier incontournable pour la modernisation et l'amélioration de l'expérience client

Les enjeux liés à l'usage des technologies numériques, à côté de l'accélération de la dynamique nationale de digitalisation constituent un levier essentiel pour l'amélioration de la qualité des services rendus et une réelle opportunité pour renforcer la proximité et la transparence avec les Collectivités Territoriales. Dans cet esprit, le FEC, après avoir achevé l'étude relative à l'élaboration de sa stratégie de transformation digitale à un horizon à moyen terme, a initié la mise en œuvre de son programme de transformation digitale dans un objectif de valorisation des services rendus à ses clients et d'amélioration de l'expérience Client à l'ère du numérique.

Ce programme permettra d'anticiper les besoins de financement et d'accompagnement des Collectivités Territoriales en leur proposant les produits et les services les mieux adaptés, à travers la mise en ligne d'un moteur de recommandation de produits/ services performants tout en leur offrant un parcours Client intuitif et simple d'utilisation à travers un Front Office Digital de services riches et évolutifs en cohérence avec les stratégies digitales des acteurs de l'écosystème du développement territorial.

Dans cette perspective, le FEC a entamé les travaux d'exécution des projets prioritaires, identifiés au niveau de la feuille de route SI et digitale et a procédé, au cours du mois de septembre 2022, au lancement d'une consultation auprès de prestataires spécialisés afin d'implémenter la nouvelle version de son Core Banking, qui devrait lui permettre de disposer d'une solution dotée de composants fonctionnels performants et évolutifs, à même de répondre aux besoins futurs de la Banque.

Par ailleurs, le FEC lancera, à court terme, un appel d'offres ouvert, portant sur le projet de digitalisation du parcours d'octroi de prêts et de déblocage des fonds en Full Digital. Celui-ci devrait permettre la mise en place d'une plateforme dématérialisant les échanges entre les différentes parties prenantes intervenant dans ce processus.

Poursuite de la stratégie de pérennisation et de diversification des ressources, en accompagnement de l'intensification des investissements territoriaux

En l'absence de dépôts de la clientèle et grâce à la solidité de ses fondamentaux, le FEC réussit à mobiliser des ressources aussi bien sur le marché financier national qu'auprès d'institutions financières internationales de premier plan pour le financement de son activité.

Cette stratégie de financement et de diversification des ressources permet à l'Institution de se financer dans des conditions optimales qu'elle veille en permanence à répercuter sur ses solutions de financement en faveur des Collectivités Territoriales.

- Poursuite des émissions d'emprunts obligataires

Le FEC a clôturé avec succès, en janvier 2022, la deuxième levée obligataire d'un montant de 1 MMDH, qui s'inscrit dans le cadre de son nouveau programme obligataire de 9 MMDH, autorisé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion en date du 29 mai 2019, et dont la première émission obligataire de 2 MMDH a été effectuée en décembre 2020.

Cette émission obligataire, dont le montant a été entièrement souscrit lors la période de souscription qui s'est étalée du 3 au 7 janvier 2022, traduit l'intérêt et la confiance que le marché accorde aux titres du FEC et permet à la Banque de renforcer davantage ses équilibres bilanciaux, via notamment une meilleure optimisation de son adossement actif /passif.

- Mise en œuvre d'un partenariat stratégique avec la Caisse de Dépôt et de Gestion

En consolidation du succès des opérations de financement à l'International, le FEC veille également à réunir les conditions favorisant de nouvelles synergies financières avec des partenaires institutionnels publics de premier plan et qui partagent l'ambition d'apporter des financements communs aux projets de développement territorial.

A cet égard, le S1 2022 a été marqué par l'entrée en vigueur de l'accord-cadre relatif à la mise en place d'un partenariat stratégique entre le FEC et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), signé en 2021 et portant sur la mise en place de financements syndiqués des projets de développement des Collectivités Territoriales en accompagnement de la dynamique d'investissement et de croissance qui caractérise l'action des territoires.

Ce partenariat découle de la volonté commune des deux institutions de mettre en place des mécanismes de financements bancaires, à la fois équilibrés et complémentaires, et marque la mobilisation, dans le cadre de cette opération, d'une enveloppe globale de huit milliards de dirhams.

Dans le cadre de ce partenariat, les deux institutions se constitueront, selon les cas et en fonction de la nature des projets, en groupement afin de structurer et de soumettre une offre commune de financement. Au regard de sa mission historique et de sa relation avec le secteur local, le FEC est désigné comme l'interlocuteur unique et exclusif du groupement vis-à-vis des Collectivités Territoriales en vertu de son rôle de Chef de file-arrangeur et d'Agent de Crédit.

Au-delà des financements, ce partenariat couvre également le partage de l'expertise propre et pointue des deux institutions en matière de développement territorial et leur connaissance approfondie des réalités locales dans l'objectif de renforcer les actions d'accompagnement et d'assistance technique en faveur des Collectivités Territoriales.

CHIFFRES CLÉS

En MDH

Indicateurs d'activité



Au titre du S1 2022, les décaissements de prêts se sont établis à plus de 1,3 MMDH et ont permis le financement de plusieurs projets au profit des différentes catégories de Collectivités Territoriales. Ces financements, dont plus de 24% s'inscrivent dans le cadre du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS), ont principalement porté sur la réalisation de projets d'aménagements urbains, notamment pour la mise en œuvre de programmes de mise à niveau des villes, d'équipements spécialisés et d'infrastructures routières.

De leur côté, les engagements de prêts ont atteint un montant de plus de 1,8 MMDH au titre du S1 2022, en hausse de plus de 19% par rapport au S1 2021, et dont près de 88% ont été accordés aux Conseils Régionaux et aux Conseils Préfectoraux et Provinciaux, respectivement à hauteur de 54% et 34%.

Reflet d'une création de valeur continue, les créances sur la clientèle ont atteint près de 26 MMDH au 30 juin 2022, soit une hausse de près de 3% en glissement annuel.

Indicateurs de résultat



Le PNB s'est établi à 323 MDH à la fin du S1 2022, en légère hausse par rapport au S1 2021, grâce notamment à l'effet conjugué du niveau des opérations et de la qualité du portefeuille à date.



Le résultat courant s'est établi à 292 MDH au titre du S1 2022, en légère hausse par rapport au S1 2021. Toutefois, le résultat net a atteint près de 174 MDH, en retrait de 2%, du fait du relèvement du taux de la contribution sociale de solidarité, qui a généré une hausse des charges non courantes de près de 4,5 MDH à fin juin 2022.

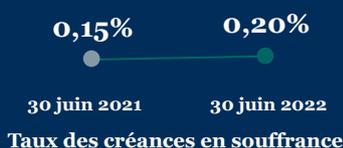
Indicateurs de Bilan



La poursuite du renforcement de son assise financière, notamment à travers l'amélioration continue des capitaux propres, permet à la Banque d'accompagner les besoins croissants des Collectivités Territoriales.

* Y compris un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1 milliard de MAD

Indicateurs de risque



La maîtrise du risque de contrepartie à date, et le suivi rigoureux des recouvrements, permettent à la Banque de maintenir le taux des CES à un niveau bas.



**ACTIVITE DE PRÊTS
AU 30 JUIN 2022**

ACTIVITE DE PRÊTS AU 30 JUIN 2022

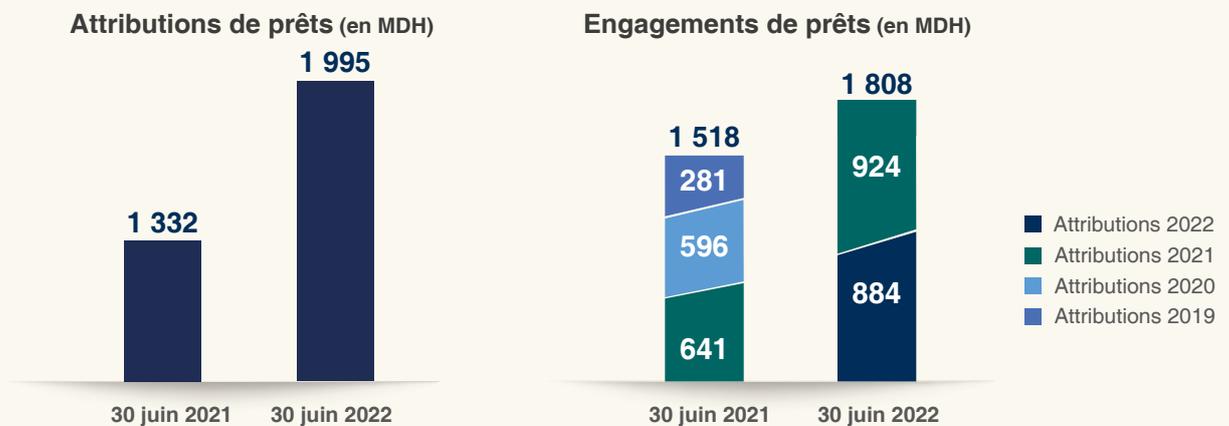
1. Attributions et engagements de prêts

Le 1^{er} semestre de l'année 2022 a été marqué par une reprise de l'activité de prêts par rapport à la même période de l'année dernière. Cette évolution résulte principalement de la reprise de l'action des Collectivités Territoriales observée suite au renouvellement de leurs bureaux, après le ralentissement conjoncturel lié au contexte des élections communales et régionales organisées en septembre 2021.

L'accomplissement de cette séquence permet d'entamer la phase de mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre de leurs projets, y compris à travers l'emprunt auprès du FEC, et se distingue, en conséquence, par une hausse, circonstancielle, du niveau des attributions et des engagements de prêts auprès de la Banque. En revanche, les décaissements de prêts ne sont pas impactés aussi rapidement au regard des délais nécessaires à la préparation des dossiers d'appels d'offres ainsi qu'à l'attribution des marchés relatifs à l'exécution des projets programmés.

De ce fait, le volume des attributions de prêts a connu une forte augmentation au cours du S1 2022, pour atteindre près de 2 MMDH, contre 1,3 MMDH à la même période de l'année dernière. Ces attributions de prêts ont porté sur le financement de 41 projets dans 8 secteurs d'intervention, pour un montant total d'investissement de près de 3 MMDH au profit de 17 Collectivités Territoriales.

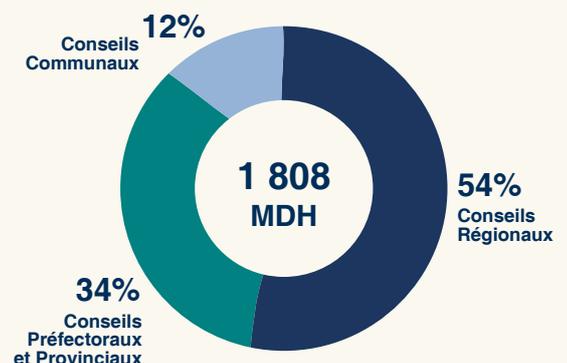
La reprise de l'activité de prêts se confirme également à travers l'évolution des engagements de prêts, lesquels ont progressé de plus de 19% par rapport à la même période de l'année dernière, pour s'établir à plus de 1,8 MMDH au 30 juin 2022. Cette évolution tient également compte de la contractualisation, au cours du S1 2022, des prêts restant à engager à la clôture de l'exercice précédent. Ces financements ont porté sur la réalisation de 41 projets, couvrant 10 secteurs d'intervention au profit de 16 Collectivités Territoriales, pour un investissement global de plus de 3,9 MMDH.



Répartition des engagements de prêts par type d'emprunteur

La répartition des engagements de prêts par type d'emprunteur au 30 juin 2022 se présente comme suit :

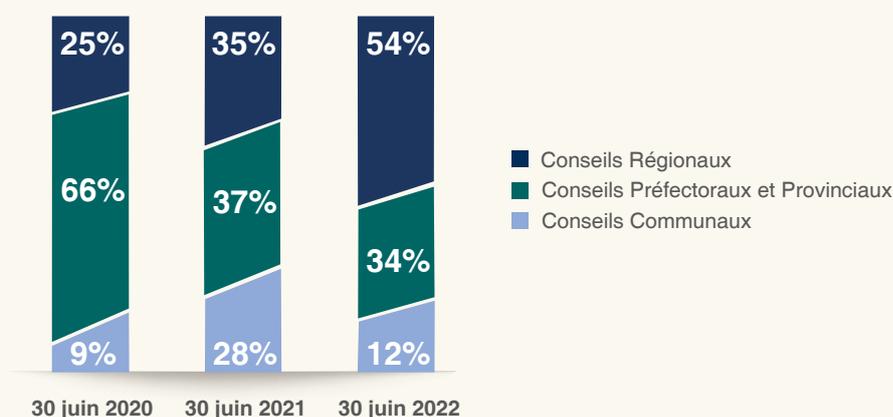
Collectivités Territoriales	30 juin 2020		30 juin 2021		30 juin 2022	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Conseils Régionaux	458	25%	538	35%	965	54%
Conseils Préfectoraux et Provinciaux	1 185	66%	566	37%	620	34%
Conseils Communaux	169	9%	414	28%	223	12%
Total	1 812	100%	1 518	100%	1 808	100%



Montée en charge et prédominance des Conseils Régionaux dans la structure des engagements de prêts au 30 juin 2022

Les engagements de prêts, au 1^{er} semestre 2022, ont bénéficié à toutes les catégories de Collectivités Territoriales avec une prédominance des Conseils Régionaux, qui poursuivent leur montée en charge dans la structure des engagements de prêts, suivies des Conseils Préfectoraux et Provinciaux et des Conseils Communaux avec respectivement 54%, 34% et 12% des prêts engagés à fin juin 2022.

Evolution de la structure des engagements de prêts par type d'emprunteur au 30 juin 2020 - 2022



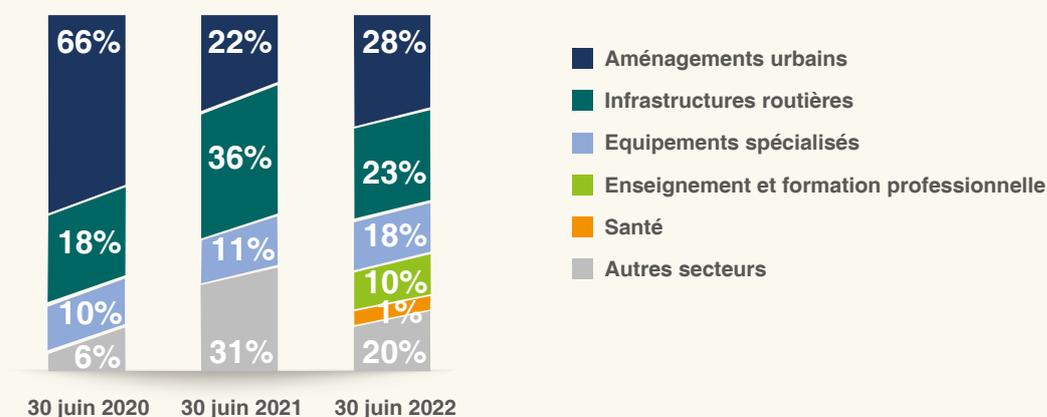
- » Les engagements de prêts au profit des Conseils Régionaux ont vu leur part progresser, pour représenter plus de la moitié du volume global et s'établir à 965 MDH au 30 juin 2022, et ce, grâce notamment à la mise en œuvre de projets qui s'inscrivent dans le cadre de leurs Programmes de Développement Régionaux, ainsi que dans le cadre du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS) en milieu Rural, respectivement à hauteur de 64% et 21% des prêts engagés. Ces financements ont également porté sur la réalisation de travaux de protection contre les inondations, la construction d'écoles communautaires ainsi que l'électrification de douars.
- » Les engagements de prêts au profit des Conseils Préfectoraux et Provinciaux ont atteint 620 MDH au 30 juin 2022, et ont principalement porté sur la réalisation de projets dans le cadre de Programmes de Développement Urbain. Ces programmes concernent notamment la réalisation de projets visant la lutte contre la précarité ainsi que l'aménagement d'une Zone d'Activités Economiques, en soulignant l'importance stratégique que représente ce type d'infrastructures pour les économies régionales.
- » Les engagements de prêts des Conseils Communaux ont représenté une part de 12% du volume global à fin juin 2022, soit un montant de 223 MDH. Il convient de souligner que 57% de ce montant correspond au financement de projets structurants, tels que la mise à niveau de quartiers sous-équipés et la construction d'une gare routière, d'une piscine couverte, d'une plateforme agro-alimentaire et d'abattoirs.

Répartition des engagements de prêts par secteur d'intervention

La répartition des engagements de prêts par secteur d'intervention au 30 juin 2022 se présente comme suit :

Secteurs d'intervention	30 juin 2020		30 juin 2021		30 juin 2022	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Aménagements urbains	1 201	66%	336	22%	511	28%
Infrastructures routières	325	18%	554	36%	417	23%
Equipements spécialisés	180	10%	160	11%	330	18%
Assainissement liquide et solide	30	2%	10	0,7%	18	1%
Equipements culturels et sportifs	54	3%	439	29%	82	5%
Eau potable	15	1%	9	0,6%	-	-
Equipements commerciaux	-	-	-	-	60	3%
Electricité	7	-	10	0,7%	65	4%
Enseignement et formation professionnelle	-	-	-	-	170	10%
Santé	-	-	-	-	25	1%
Transport urbain	-	-	-	-	130	7%
Total	1 812	100%	1 518	100%	1 808	100%

Evolution de la structure des engagements de prêts par secteur d'intervention au 30 juin 2020 - 2022



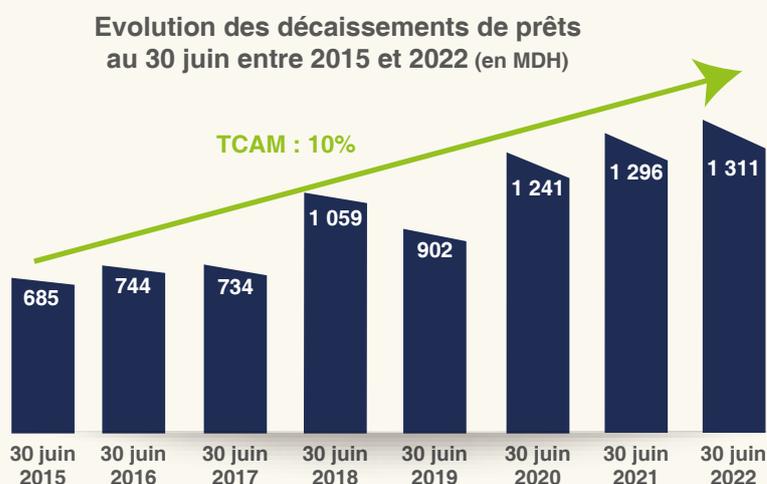
- » En tant que Banque dédiée au développement territorial, le FEC veille à intervenir dans le financement de projets adaptés aux besoins prioritaires des Collectivités Territoriales et à fort impact sur les populations locales, notamment ceux qui s'inscrivent dans le cadre de leurs nouvelles prérogatives ainsi que dans le cadre du PRDTS. En effet, au cours des dernières années, les financements accordés par la Banque ont connu un changement de structure dès lors que la part du secteur des aménagements urbains, historiquement prédominant, a baissé au profit de nouveaux secteurs, tels que les infrastructures routières, les équipements spécialisés, l'enseignement et la formation professionnelle ainsi que la santé, lesquels devraient voir leurs parts augmenter au cours des prochaines années. En effet, au 30 juin 2022, le secteur des aménagements urbains n'a représenté que 28% des engagements de prêts pour un montant de 511 MDH, contre 66% au 30 juin 2020, pour un montant de 1 201 MDH. Toutefois, ces engagements de prêts, ont principalement permis au FEC de contribuer au financement de projets d'aménagement de voies structurantes, de quartiers sous-équipés, de parcs urbains, de places et de jardins publics, ainsi que des travaux de protection du tissu urbain contre les inondations.
- » Les engagements de prêts relatifs au secteur des infrastructures routières ont constitué 23% du volume global au 30 juin 2022, soit un montant de 417 MDH. En effet, le FEC a participé au financement de projets visant le désenclavement de douars, à travers l'ouverture et l'aménagement de pistes rurales et la construction de liaisons routières, notamment dans le cadre du PRDTS, ainsi que la réalisation de projets d'aménagement de routes classées (routes nationales, voies de contournement...).
- » Le secteur des équipements spécialisés a représenté 18% du volume global des engagements de prêts au 30 juin 2022, soit un montant de 330 MDH, pour le financement de projets de nouvelle génération, dont notamment la construction d'une plateforme agro-alimentaire de fruits et légumes, ainsi qu'une nouvelle Gare Routière Voyageurs, qui répond aux normes et aux exigences internationales en matière de sûreté, de sécurité et de qualité des services.
- » L'activité de prêts au titre du S1 2022 a été marquée par l'engagement de plusieurs prêts dans les secteurs de l'enseignement et la formation professionnelle, ainsi que de la santé, et ce, dans le cadre des Contrats Etat-Régions découlant des premiers Programmes de Développement Régionaux. Ces nouveaux secteurs d'intervention ont atteint respectivement des montants de plus de 170 MDH et de près de 25 MDH, permettant ainsi au FEC de participer au financement de projets de :
 - réhabilitation d'hôpitaux au niveau de deux villes ;
 - construction d'écoles communautaires, visant à lutter contre la déperdition scolaire et d'encourager les familles, en particulier celles en milieu rural, à la scolarisation de leurs enfants ;
 - construction d'une Cité des Métiers et des Compétences (CMC) d'une Région, et ce, dans le cadre d'un programme d'envergure nationale, visant à doter chaque Région du Royaume d'une nouvelle génération d'établissements de formation professionnelle, dotées d'infrastructures modernes ainsi que des dernières technologies, avec une offre de formation innovante et un modèle pédagogique performant ;
 - construction d'un Institut Supérieur des métiers de Santé.

- » Le secteur du transport urbain a enregistré un volume de 130 MDH, soit une part de 7% du volume global des engagements de prêts au 30 juin 2022 et a concerné la contribution au financement de la réalisation d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), visant l'amélioration des conditions de vie des habitants et la promotion de la mobilité durable.

2. Décaissements de prêts

Le volume des décaissements de prêts a atteint un montant de 1 311 MDH, en légère hausse par rapport au S1 2021. Cette évolution témoigne du maintien de la cadence d'exécution des projets d'investissement engagés par les Collectivités Territoriales, et ce, dans l'attente du lancement des projets récemment engagés par les nouveaux élus, selon le processus décrit précédemment. De ce fait, la tendance de l'évolution des engagements de prêts au 30 juin 2022, aurait un impact sur le volume des décaissements de prêts, qui se ferait davantage sentir en 2023.

L'analyse rétrospective de l'évolution des décaissements de prêts au titre des premiers semestres durant la période 2015-2022 confirme le changement d'échelle opéré au niveau des financements de la Banque au profit du secteur public local. En effet, avec un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de près de 10%, le volume des décaissements de prêts a presque doublé, passant de 685 MDH au 30 juin 2015 à près de 1,3 MMDH au 30 juin 2022.



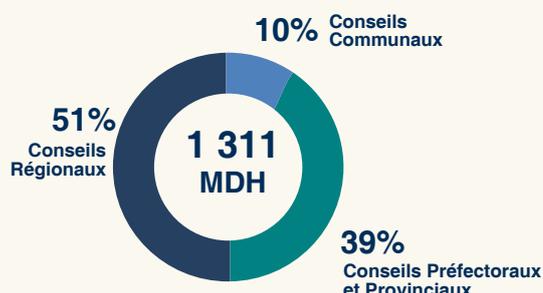
Maintien de l'activité de la Banque dans un contexte particulier, afin de continuer à répondre aux besoins des Collectivités Territoriales pour le financement de leurs projets d'investissement

A travers ces décaissements, le FEC a participé au financement de 59 projets au profit de 31 Collectivités Territoriales, portant sur des investissements structurants, notamment dans le cadre de Programmes de Développement Urbain, de Programmes de développement Régionaux ainsi que du PRDTS en milieu Rural.

Répartition des décaissements de prêts par type d'emprunteur

La répartition des décaissements de prêts par type d'emprunteur, au 30 juin 2022, se présente comme suit :

Collectivités Territoriales	30 juin 2020		30 juin 2021		30 juin 2022	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Conseils Communaux	314	25%	217	17%	131	10%
Conseils Préfectoraux et Provinciaux	621	50%	461	36%	515	39%
Conseils Régionaux	306	25%	617	47%	665	51%
Total	1 241	100%	1 296	100%	1 311	100%



Poursuite de la montée en charge des Conseils Régionaux dans la structure des décaissements de prêts au 30 juin 2022

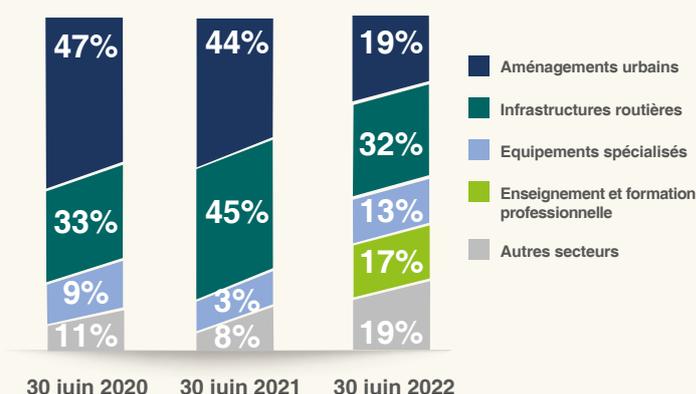
- Les Conseils Régionaux continuent de prédominer dans la structure des décaissements de prêts au 30 juin 2022, en ligne avec les tendances observées au niveau des attributions et des engagements de prêts, avec une part de 51% du volume global, soit un montant de 665 MDH. Ces décaissements de prêts, dont plus de 47% s'inscrivent dans le cadre du PRDTS, couvrent principalement le financement de projets d'infrastructures routières, de projets de construction d'établissements dédiés à l'enseignement et à la formation professionnelle, notamment dans le cadre des Contrats Programme Etat-Régions, ainsi que de projets à Co-bénéfices Climat dans le secteur du transport urbain, à travers la réalisation d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).
- Les décaissements de prêts réalisés au profit des Conseils Préfectoraux et Provinciaux, ont représenté 39% du volume global des décaissements de prêts au 30 Juin 2022, pour un montant de 515 MDH. Il convient de souligner que 57% de ce montant porte sur le financement de projets dans le cadre de Programmes de Développement Territorial, notamment le Programme de Développement Urbain de deux grandes villes ainsi que la contribution au financement d'un projet d'aménagement d'une importante Zone d'Activités Economiques.
- Les décaissements de prêts effectués au profit des Conseils Communaux se sont établis à 131 MDH, soit 10% du volume total au 30 Juin 2022. Ces décaissements de prêts couvrent le financement de projets structurants, tels que la modernisation d'une gare routière voyageurs, la construction d'un musée d'arts populaires, ainsi que l'aménagement d'abattoirs.

Répartition des décaissements de prêts par secteur d'intervention

La répartition des décaissements de prêts par secteur d'intervention au 30 juin 2022 se présente comme suit :

Secteurs d'intervention	30 juin 2020		30 juin 2021		30 juin 2022	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Aménagements urbains	586	47%	564	44%	254	19%
Infrastructures routières	411	33%	581	45%	418	32%
Assainissement liquide et solide	22	2%	18	1%	36,9	2,79%
Equipements culturels et sportifs	59	5%	25	2%	26	2%
Electricité	6	-	54	4%	0,9	0,1%
Equipements commerciaux	38	3%	17	1%	68	5%
Transport urbain	-	-	1	0,1%	120	9%
Equipements spécialisés	107	9%	32	2,5%	169	13%
Eau potable	12	1%	1	0,1%	1	0,1%
Etudes	-	-	3	0,3%	0,2	0,01%
Enseignement et formation professionnelle	-	-	-	-	217	17%
Total	1 241	100%	1 296	100%	1 311	100%

Evolution de la structure des décaissements de prêts par secteur d'intervention au 30 juin 2020 - 2022



- » A l'instar du changement observé au niveau de la structure des engagements de prêts depuis le 30 juin 2020, la structure des décaissements de prêts a connu la même orientation, dès lors que la part du secteur des aménagements urbains est passée de 47% au 30 juin 2020 à 19% au 30 juin 2022, et ce, au profit des nouveaux secteurs précités. Toutefois, les décaissements de prêts relatifs au secteur des aménagements urbains ont principalement porté sur l'aménagement de voies structurantes, de quartiers sous-équipés et de parcs urbains, ainsi que de places et de jardins publics.
- » Les décaissements réalisés au profit du secteur des infrastructures routières portent principalement sur des projets de renforcement des réseaux routiers, à travers la construction de liaisons routières et d'ouvrages d'art, notamment dans le cadre du PRDTS en milieu Rural, ainsi que l'aménagement de voies rapides et de contournement pour le décongestionnement des grandes agglomérations urbaines.
- » Les décaissements de prêts ont également couvert le secteur de l'enseignement et de la formation professionnelle, pour un montant de 217 MDH, soit 17% du volume global à fin juin 2022. Ces financements ont permis la réalisation de projets qui s'inscrivent dans le cadre des Contrats Etat-Régions découlant des premiers Programmes de Développement Régionaux, portant notamment sur la construction d'un institut de formation dans le domaine de la santé, de Cités des Métiers et des Compétences ainsi que d'écoles communautaires en milieu rural. L'émergence de ce secteur confirme sa vocation à devenir un levier stratégique de la compétitivité des territoires et un facteur majeur de l'insertion des jeunes dans la vie active et qui se trouvent étroitement liés à la nouvelle articulation des compétences des Régions.
- » Un montant de 169 MDH représentant 13% du volume global des décaissements de prêts, à fin juin 2022, a été mobilisé pour le financement d'équipements spécialisés, notamment la modernisation d'une Gare Routière Voyageurs, ainsi que la construction d'abattoirs.
- » Les décaissements opérés au titre du S1 2022 ont également concerné des projets relevant du secteur du transport urbain, pour un montant de 120 MDH. Ces financements ont principalement porté sur l'acquisition de véhicules pour le transport scolaire visant à lutter contre la déperdition scolaire et à encourager la scolarisation des enfants, particulièrement en milieu rural, ainsi que sur la réalisation d'une ligne de BHNS.

3. Evaluation des risques environnementaux et sociaux des projets financés

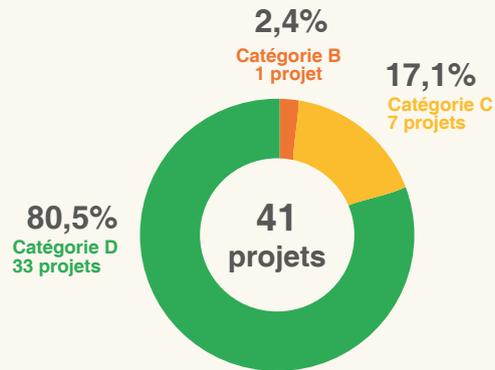
Dans le cadre de l'évaluation des projets soumis à son financement, le FEC procède systématiquement à l'évaluation des enjeux E&S, afin d'assurer une meilleure appréciation et gestion des risques qui s'y rapportent, conformément à la réglementation nationale et les bonnes pratiques internationales en la matière.

Ainsi, le rating E&S résultant de l'évaluation des risques E&S des 41 projets attribués au titre du 1^{er} semestre 2022, fait ressortir que :

- » 80,5% des projets financés sont classés dans la « Catégorie D », qui regroupe les projets à risques minimes dont les impacts probables sont maîtrisables ;
- » 17,1% des projets financés sont classés dans la « Catégorie C », qui regroupe les projets à risques minimes requérant quelques mesures spécifiques d'atténuation ;
- » 2,4% des projets financés sont classés dans la « Catégorie B », qui regroupe les projets à risques limités nécessitant l'intégration des mesures préconisées par les études d'impact E&S réalisées. Il s'agit d'un seul projet, relatif à l'aménagement d'une zone d'activités économiques, qui comprend la réalisation de zones d'entreposage de produits, notamment alimentaires, ainsi que d'une station d'épuration des eaux usées et pluviales. L'évaluation des risques E&S de ce projet a permis d'identifier des risques faibles à modérés sur le plan environnemental et social et la mise en place d'un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) est prévue, ce qui permettra de réduire significativement ces risques à des niveaux acceptables.

Par ailleurs, aucun projet de « Catégorie A » n'a été recensé. Cette catégorie regroupe les projets qui peuvent entraîner des impacts environnementaux ou sociaux négatifs, jugés importants, élevés ou irréversibles et difficilement maîtrisables.

Répartition des projets par catégorie des risques E&S*



(*) : Projets attribués en S1 2022

Prédominance des projets de Catégorie D dans la structure des projets attribués en S1 2022

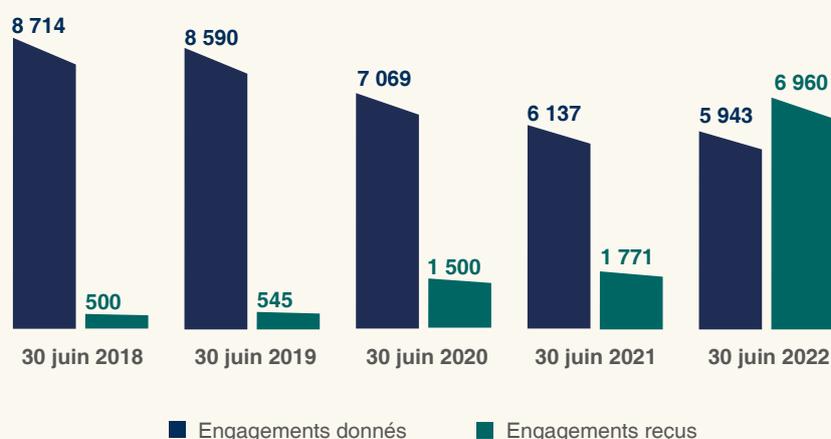
4. Situation des engagements en hors bilan (EHB)

Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent à 5 942,64 MDH au 30 juin 2022. L'évolution de ces engagements de décembre 2021 à juin 2022, se présente comme suit :

Situation des EHB au 30 juin 2022 (en MDH)

Situation au 31 décembre 2021	5 556,37
Nouveaux engagements donnés	1 808,09
Décaissements	1 311,31
Annulations	110,51
Situation au 30 juin 2022	5 942,64

Evolution du volume des EHB au 30 juin 2018- 2022 (en MDH)



Au cours de ces dernières années, le FEC a veillé à faire converger le niveau des engagements donnés avec celui des engagements reçus

Dans le cadre de l'optimisation continue de son adossement Actif/Passif et qui vise le renforcement de ses équilibres bilanciaux, la Banque a veillé au cours des dernières années, à poursuivre l'assainissement de son portefeuille des EHB, grâce notamment à des campagnes de sensibilisation et d'actions de relance auprès des Collectivités Territoriales. Cette opération a permis l'annulation d'un montant global de près de 111 MDH au cours du 1^{er} semestre 2022, étant rappelé que le FEC avait déjà procédé à l'annulation d'un montant de près de 411 MDH en 2021, de près de 385 MDH en 2020 et de près de 539 MDH en 2019.

Cette démarche a permis à la Banque de réduire le volume global des EHB de près de 32% au 30 juin 2022 par rapport au niveau enregistré au 30 juin 2018, passant de 8,7 MMDH au 30 juin 2019 à 5,9 MMDH à fin juin 2022, dont près de 64% correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.



**FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ
AU 30 JUIN 2022**

Financement de l'activité au 30 juin 2022

1. Evolution des ressources

Au 30 Juin 2022, les ressources du FEC se sont établies à 3 833 MDH et sont constituées essentiellement des recouvrements d'annuités à hauteur de 69%, pour un montant de 2 654 MDH, comme il ressort du tableau suivant :

(en MDH)			
Ressources	Au 30 juin 2021	Au 30 juin 2022	Part au 30 juin 2022 en %
Recouvrement d'annuités	2 079	2 654	69%
Ressources d'emprunts	1 200	1 150	30%
Autres (Intérêts créditeurs, restitutions, agios...)	4	5	0%
Solde initial	39	24	1%
Total Ressources	3 322	3 833	100%

Recouvrement d'annuités

Les recouvrements d'annuités ont porté sur un montant global de 2 654 MDH, et dont la répartition par ancienneté montre une prédominance des échéances de l'exercice 2022, qui représentent 99,82% du total des recouvrements, soit un montant de 2 650 MDH. Le reste des recouvrements porte sur les échéances antérieures à 2022, qui représentent 0,18% du total des recouvrements, soit un montant de 4 MDH.

Ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt du FEC sont constituées principalement d'emprunts à moyen et long termes, mobilisés sur le marché financier domestique, par le biais des crédits bancaires, des emprunts obligataires et des certificats de dépôt, ainsi que des emprunts extérieurs contractés auprès des bailleurs de fonds étrangers.

Par ailleurs, en fonction de l'évolution de ses besoins et des conditions du marché financier, et dans une optique d'optimisation de la liquidité et des coûts, le FEC fait appel ponctuellement à des ressources relais à court terme, en attendant leur transformation en ressources à moyen et long termes.

Parallèlement à la mobilisation des ressources nécessaires au financement de l'activité au titre du 1^{er} semestre 2022, le FEC a mené plusieurs actions afin de mettre en place de nouveaux financements visant à pérenniser et à diversifier ses ressources, étant rappelé que le FEC ne dispose pas de dépôts de sa clientèle et ne bénéficie pas des avances de Bank Al-Maghrib.

Emprunt obligataire

Le FEC a clôturé avec succès, en janvier 2022, la deuxième levée obligataire d'un montant de 1 MMDH, qui s'inscrit dans le cadre de son nouveau programme obligataire de 9 MMDH, autorisé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion en date du 29 mai 2019, et dont la première émission obligataire de 2 MMDH a été effectuée en décembre 2020.

Cette émission obligataire, dont le montant a été entièrement souscrit lors la période de souscription, qui s'est étalée du 3 au 7 janvier 2022, traduit l'intérêt et la confiance que le marché accorde aux titres du FEC et permet à la Banque de renforcer davantage ses équilibres bilanciaux, notamment à travers une meilleure optimisation de son adossement actif /passif. Le montant de 1 MMDH servi à l'issue de l'allocation a porté sur des obligations ordinaires non cotées, d'une maturité de 15 ans, à un taux de 2,20% révisable annuellement et indexé sur le taux moyen pondéré interbancaire (TMPI) 6 mois.

Le détail des résultats de cette émission par catégorie d'investisseurs se présente comme suit :

Souscription / Allocation	Tranche unique à taux variable
Montant souscrit (MDH)	1 000
Montant alloué (MDH)	1 000
OPCVM	625
Etablissements de crédit	375
Entreprises d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	-
Taux de satisfaction	100%

Cette émission obligataire, dont la date de jouissance correspond au 12 janvier 2022, vise notamment à atteindre les objectifs suivants :

- Optimiser le coût de financement du FEC sur les maturités longues ;
- Répondre aux besoins de gestion Actif/Passif du FEC ;
- Confirmer le positionnement du FEC en tant qu'émetteur régulier.

Crédits bancaires

Dans le cadre de la diversification de ses sources de financement et afin d'optimiser les adossements ALM au titre du 1^{er} semestre 2022, le FEC a procédé à un premier tirage pour un montant de 150 MDH sur un crédit bancaire à long terme, contracté au cours de l'exercice 2021, d'une maturité de 15 ans à taux fixe.

Emprunts à court terme

Afin de faire face à des besoins ponctuels et assurer une gestion optimale de la trésorerie, le FEC a eu recours de façon conjoncturelle, au cours du 1^{er} semestre 2022, à des ressources relais à court terme, par le biais d'avances sur le marché interbancaire, qui ont été totalement remboursées avant la fin du 1^{er} semestre 2022.

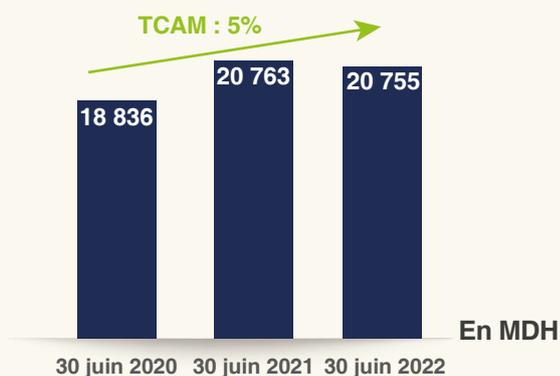
Mise en place de nouveaux financements auprès des DFIs

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de sa stratégie financière ouverte sur les financements internationaux, le FEC a poursuivi, au cours du S1 2022, les échanges avec les DFIs, avec un double objectif de préparer les tirages sur les lignes contractées, en fonction de l'évolution des besoins de la Banque et des conditions du marché, et de concrétiser la mise en place de nouveaux accords de financement, qui se caractérisent par des conditions financières avantageuses et sont habituellement accompagnés de subventions dédiées à l'assistance technique.

Evolution de la structure de la dette

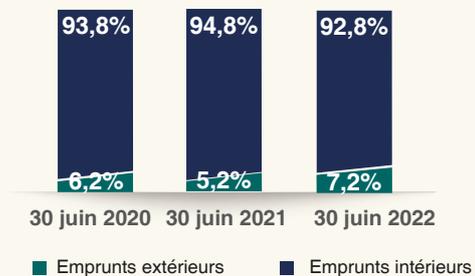
Sur la période d'analyse, l'encours de la dette est passé de 18,8 MMDH au 30 juin 2020 à 20,7 MMDH au 30 juin 2022, soit un taux de croissance annuel moyen de plus de 5% sur cette période. Cette évolution est en ligne avec le niveau d'accroissement des prêts.

Evolution de l'encours des emprunts¹



Structure de la dette par origine

Répartition des encours des emprunts par origine



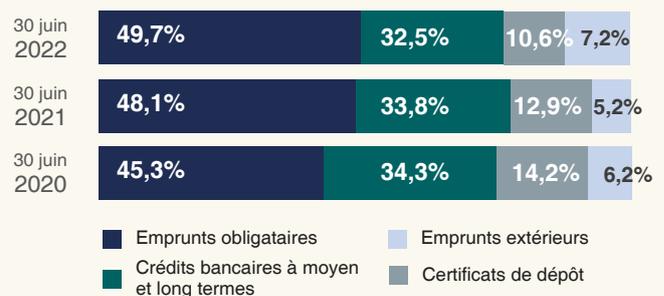
Les ressources en provenance du marché intérieur demeurent prédominantes dans la structure de la dette par origine, et représentent près de 93% de l'encours des emprunts au 30 juin 2022. Cette situation s'explique principalement par le recours au marché financier local qui présente des conditions de financement et de liquidité intéressantes.

Par ailleurs, l'évolution de la structure de la dette par origine a été marquée par un accroissement de la part des emprunts extérieurs dans la dette globale du FEC, suite à la mobilisation au cours du dernier trimestre de l'exercice 2021, d'un tirage de 50 millions d'Euros sur une nouvelle ligne de crédit. A cet effet, il convient de souligner, qu'à l'occasion de chaque tirage sur les prêts internationaux, le FEC met en place une couverture intégrale contre le risque de change, aussi bien concernant la durée que les montants.

Répartition de la dette par type d'emprunt

Au 30 juin 2022, la dette du FEC est principalement constituée d'emprunts obligataires dont l'encours représente près de la moitié de la dette globale, soit une part de 49,7%, des crédits bancaires à long termes avec 32,5% de l'encours global, suivis des certificats de dépôt et des emprunts extérieurs, dont l'encours représente respectivement 10,6% et 7,2%.

Répartition de la dette par type d'emprunt



¹ L'encours des emprunts correspond au capital restant dû hors intérêts et commissions courus et non échus, couverture contre le risque de change, différentiels d'intérêt et écarts de conversion.

La structure de la dette par type d'emprunt reflète la stratégie de mobilisation des ressources du FEC, axée sur une diversification des ressources à moyen et long termes, en conciliant entre les contraintes de gestion Actif/Passif et les objectifs d'optimisation des coûts de financement.

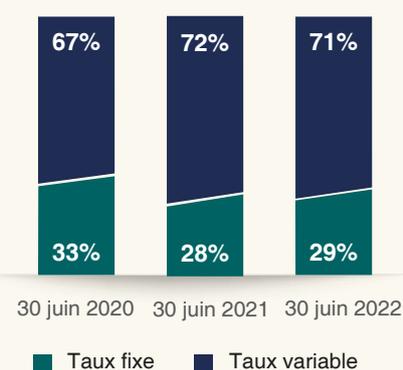
L'évolution de l'encours de la dette par type d'emprunt confirme la prépondérance de la part des ressources de maturité longue au détriment des ressources à moyen et court termes. En effet, la part des emprunts obligataires enregistre une évolution soutenue, passant de 45,3% au 30 juin 2020 à 49,7% au 30 juin 2022, résultant d'une présence régulière de la Banque sur le marché obligataire depuis 2014.

Structure de la dette par type de taux d'intérêt

L'analyse de l'évolution de la structure de la dette par type de taux d'intérêt permet de constater une prédominance des ressources à taux variable, dont la part a représenté, en moyenne, 70% entre fin juin 2020 et fin juin 2022.

En effet, il y a lieu de préciser que l'évolution de la structure de la dette par type de taux découle de la stratégie de financement du FEC qui, en tenant compte des conditions du marché financier en termes de coût et de maturité, privilégie la mobilisation de ressources en adéquation avec les caractéristiques des crédits accordés à la clientèle, pour une amélioration continue des adossements Actif/Passif.

Structure de la dette par type de taux



2. Evolution des emplois

Les emplois du FEC, au titre du S1 2022, se sont caractérisés par :

- » Une légère hausse du volume des décaissements des prêts qui sont passés de 1 296 MDH au 30 Juin 2021 à 1 311 MDH au 30 Juin 2022 ;
- » Une hausse des remboursements des emprunts, qui se sont établis à 2 107 MDH, soit une part de plus de 55% du montant total des emplois au 30 juin 2022.

La structure des emplois est détaillée dans le tableau suivant :

(en MDH)

Emplois	Au 30 juin 2021	Au 30 juin 2022	Part au 30 juin 2022 en %
Virements de prêts	1 296	1 311	34%
Remboursements d'Emprunts	1 496	2 107	55%
Emprunts Intérieurs	1 442	2 035	53%
Emprunts Extérieurs	54	72	2%
Dépenses budgétaires	26	25	1%
Autres Dépenses (dont TVA)	80	85	2%
Règlement IS	122	110	3%
Encours des avances sur le marché monétaire	250	0	0%
Solde final	52	195	5%
Total Emplois	3 322	3 833	100%



**RÉSULTATS
ET INDICATEURS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2022**

Résultats et indicateurs financiers au 30 juin 2022

Les comptes du FEC, arrêtés au 30 juin 2022, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et dans le respect des principes comptables prévus par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), se présentent comme suit :

1. Indicateurs d'exploitation

En MDH

Compte de Produits et Charges	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2022	Variation 2022/2021
Produits d'Exploitation Bancaire	628	635	620	-2%
Charges d'Exploitation Bancaire	334	315	297	-6%
Produit Net Bancaire	294	321	323	1%
Charges Générales d'Exploitation	30	29	31	7%
Dotations aux provisions sur CES	1	1	2	100%
Reprises de provisions sur CES	4	-	1	-
Charges non courantes	56	10	14	40%
Contribution au Fonds Covid-19	50	-	-	-
Contribution Sociale de Solidarité	6	10	14	40%
IS	95	104	104	-
Résultat net	116	177	174	-2%

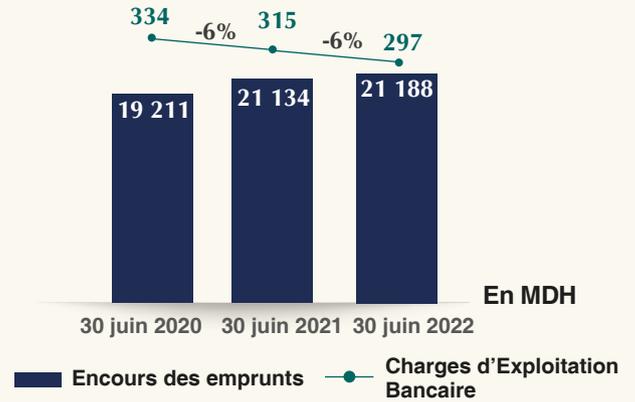
Produits d'Exploitation Bancaire (PEB)



Au 30 juin 2022, les PEB se sont établis à 620 MDH, en baisse de 2% par rapport au 30 juin 2021, et ce, en dépit de l'évolution de l'encours des prêts qui a enregistré une augmentation de 3%, passant de 24 406 MDH au 30 juin 2021 à 25 195 MDH au 30 juin 2022. En effet, la variation des PEB, ainsi enregistrée, s'explique simultanément par l'effet volume, de 36 MDH diminué par l'effet taux de 51 MDH résultant de la baisse du taux directeur de Bank Al-Maghrib (impact sur le stock).

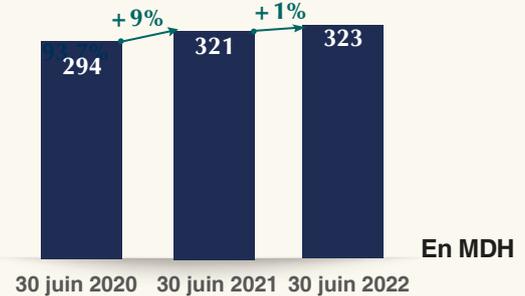
Charges d'Exploitation Bancaire (CEB)

Grâce à l'optimisation continue des ressources financières mobilisées par la Banque, les CEB ont enregistré, pour la deuxième année consécutive, une baisse de 6% pour s'établir à 297 MDH au 30 juin 2022 contre 334 MDH au 30 juin 2020, et ce, malgré la hausse de l'encours des emprunts au cours de la même période.



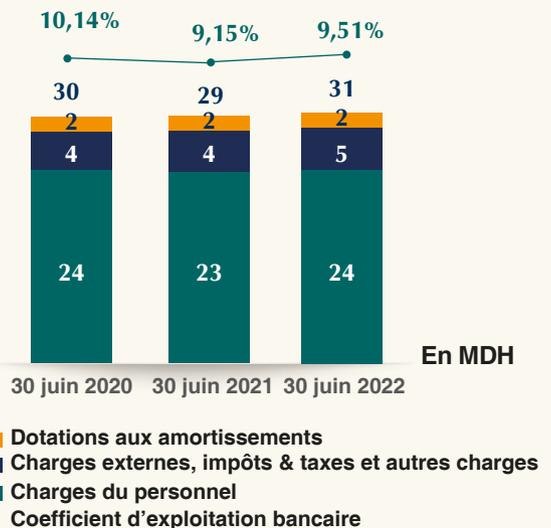
Produit Net Bancaire (PNB)

Le PNB s'est établi à 323 MDH au 30 juin 2022, en progression de 2 MDH par rapport à la même période de l'année dernière, grâce notamment à l'effet conjugué du niveau des opérations et de la qualité du portefeuille à date.



Charges Générales d'Exploitation (CGE)

La mise en place des mesures sanitaires préventives contre le Covid-19, matérialisées notamment par l'adoption du télétravail, avait occasionné la réduction de certaines charges d'exploitation au 30 juin 2020 et 2021. Ainsi, et suite à la reprise progressive du niveau normatif de l'activité de la Banque, le niveau des CGE a enregistré une légère augmentation par rapport aux niveaux antérieurs, pour atteindre 31 MDH au 30 juin 2022, constituées principalement des charges du personnel à hauteur de 77%, des charges externes pour 16% et des dotations aux amortissements des immobilisations pour 7%.



De ce fait, le Coefficient d'Exploitation s'est établi à 9,51% au 30 juin 2022, contre 9,15% au 30 juin 2021.

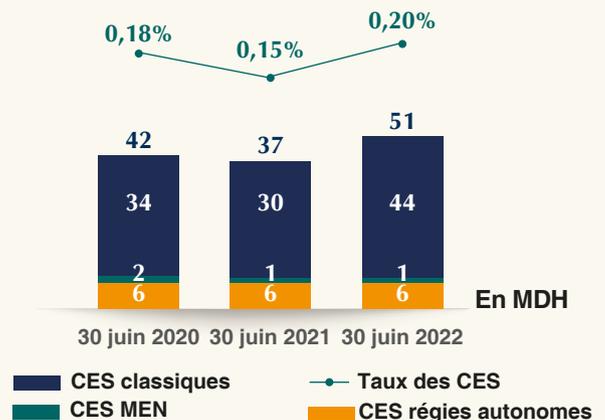
Créances En Souffrance (CES) et coût du risque-crédit

Les CES se composent principalement de créances non recouvrées de plus de 90 jours, qui concernent 8 Collectivités Territoriales pour un montant de 44 MDH.

Par ailleurs, la maîtrise du risque de contrepartie à date, et le suivi rigoureux des recouvrements, permettent à la Banque de maintenir le taux des CES à un niveau bas.

Le coût du risque-crédit, affiche une amélioration, en raison notamment des recouvrements réalisés sur des CES antérieures, tel que retracé dans le tableau ci-dessous :

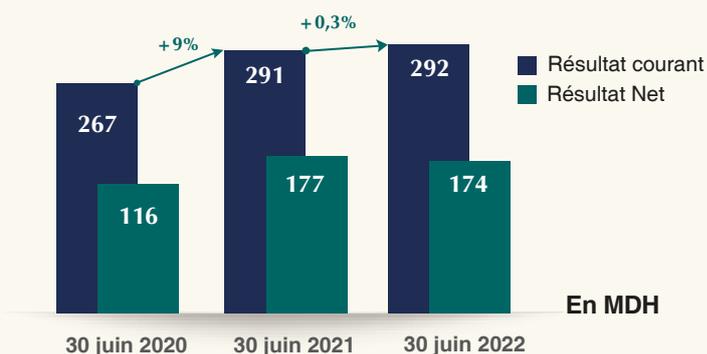
En MDH	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2022
Dotations aux provisions sur CES (1)	1,34	1,27	1,72
Reprises de provisions sur CES (2)	3,61	-	0,91
Coût du risque-crédit (3) = (1) - (2)	-2,27	1,27	0,81



Résultat Net

Compte tenu des éléments exposés ci-dessus et particulièrement :

- » d'une progression de 1% du PNB ;
- » de la maîtrise des CGE ;
- » de la bonne qualité du portefeuille client ;



le résultat courant s'est établi à 292 MDH au 30 juin 2022, en légère hausse par rapport au 30 juin 2021. Toutefois, le résultat net a atteint près de 174 MDH, en retrait de 2%, du fait du relèvement du taux de la contribution sociale de solidarité à 5%, qui s'est traduit par une hausse des charges non courantes de près de 4,5 MDH au titre du S1 2022 par rapport au S1 2021.

2. Bilan

	En MDH				
ACTIF	30 juin 2020	31 déc. 2020	30 juin 2021	31 déc. 2021	30 juin 2022
Valeurs en caisse, Banques centrales et Trésor public	61	26	53	24	194
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1	-	250	1	1
Créances sur la clientèle	23 200	25 208	25 153	26 183	25 811
Autres actifs	291	235	248	301	321
Immobilisations	50	48	46	45	43
TOTAL	23 603	25 517	25 750	26 554	26 370
PASSIF	30 juin 2020	31 déc. 2020	30 juin 2021	31 déc. 2021	30 juin 2022
Banques centrales, Trésor public	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	8 113	8 597	8 551	9 959	8 755
Titres de créance émis	10 489	11 851	11 938	11 187	11 747
Autres passifs	119	47	62	34	320
Fonds propres et assimilés	4 882	5 022	5 199	5 374	5 548*
TOTAL	23 603	25 517	25 750	26 554	26 370

(*) : Y compris une provision pour risques généraux d'un montant de 51,70 MDH.

L'analyse de la structure du bilan, au 30 juin 2022, fait ressortir que l'actif, qui s'élève à 26 370 MDH, est en léger repli comparativement au 31 décembre 2021, en raison de la structure du portefeuille des prêts, qui se caractérise par la concentration d'une part importante des recouvrements des échéances des prêts au cours du 1^{er} semestre. En effet, l'analyse de l'échéancier des prêts révèle que les recouvrements, en principal, des prêts des Collectivités Territoriales au cours du 1^{er} semestre de l'année 2022, représentent près de 69% du volume de remboursement global de l'année.

Cette caractéristique est due à la prise en compte, par le FEC, des contraintes des Collectivités Territoriales en termes de programmation budgétaire, qui occasionnent habituellement des reports d'échéances des décaissements réalisés au cours du dernier trimestre de l'année, au 1^{er} semestre de l'année suivante.

De son côté, le passif se caractérise par la prédominance des dettes de financement, réparties entre les emprunts à long terme et les titres de créances émis, qui représentent près de 78% du total des ressources de la Banque.

3. Ratios réglementaires

Le FEC a veillé au respect des ratios prudentiels édictés par Bank Al-Maghrib qui visent à préserver les équilibres financiers des établissements de crédit et à couvrir les risques, comme il ressort des indicateurs suivants :

Ratio de solvabilité



Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR)



Ratio de levier





**COMMUNICATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2022**



COMPTES SOCIAUX
au 30 juin 2022

BILAN		(en milliers MAD)	
ACTIF		30 juin 2022	31 déc 2021
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX		193 792	24 384
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES		1 104	946
A Vue		1 104	946
A Terme		-	-
CREANCES SUR LA CLIENTELE		25 810 958	26 183 116
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation		1 777	2 262
Crédits et financements participatifs à l'équipement		25 748 250	26 158 280
Crédits et financements participatifs immobiliers		18 787	19 852
Autres crédits et financements participatifs		42 145	2 722
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE		-	-
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT		-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées		-	-
Autres Titres de Créance		-	-
Titres de Propriété		-	-
Certificats de Sukuku		-	-
AUTRES ACTIFS		320 859	300 649
TITRES D'INVESTISSEMENT		-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées		-	-
Autres Titres de Créance		-	-
Certificats de Sukuku		-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES		25	25
Participation dans les entreprises liées		-	-
Autres titres de participation et emplois assimilés		25	25
Titres de Moudaraba et Moucharaka		-	-
CREANCES SUBORDONNEES		-	-
DEPOTS D'INVESTISSEMENT PLACES		-	-
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION		-	-
IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA		-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORABLES		241	320
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		43 297	44 719
TOTAL ACTIF		26 370 277	26 554 158

PASSIF		30 juin 2022	31 déc 2021
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX			
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES		8 754 883	9 959 027
A Vue		-	-
A Terme		8 754 883	9 959 027
DEPOTS DE LA CLIENTELE		-	-
Comptes à Vue Crédeurs		-	-
Comptes d'Epargne		-	-
Dépôts à Terme		-	-
Autres Comptes Crédeurs		-	-
DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		-	-
TITRES DE CREANCE EMIS		11 747 175	11 186 604
Titres de Créance Négociables		2 237 448	2 541 450
Emprunts Obligataires		9 509 728	8 645 154
Autres Titres de Créance Emis		-	-
AUTRES PASSIFS		320 037	34 157
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		51 705	51 705
PROVISIONS REGLEMENTEES		-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE		-	-
DETTES SUBORDONNEES		1 000 000	1 000 000
DEPOTS D'INVESTISSEMENT RECUS		-	-
ECARTS DE REEVALUATION		-	-
RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL		3 322 666	2 994 185
CAPITAL		1 000 000	1 000 000
ACTIONNAIRES, CAPITAL NON VERSE (-)		-	-
REPORT A NOUVEAU (+/-)		-	-
RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)		173 810	328 481
TOTAL PASSIF		26 370 277	26 554 158

HORS BILAN		(en milliers MAD)	
		30 juin 2022	31 déc 2021
ENGAGEMENTS DONNES		5 942 637	5 556 371
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		5 942 637	5 556 371
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		-	-
Titres achetés à réméré		-	-
Autres titres à livrer		-	-
ENGAGEMENTS RECUS		6 959 859	6 458 741
Engagements de financement recus d'établissements de crédit et assimilés		6 959 859	6 458 741
Engagements de garantie recus d'établissements de crédit et assimilés		-	-
Engagements de garantie recus de l'Etat et d'Organismes de garantie divers		-	-
Titres vendus à réméré		-	-
Autres titres à recevoir		-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		(en milliers MAD)	
		30 juin 2022	30 juin 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		619 855	635 455
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		1 380	1 134
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle		618 495	634 321
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		-	-
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuku		-	-
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara		-	-
Commissions sur prestations de service		-	-
Autres produits bancaires		-	-
Transfert de charges sur dépôts d'investissement recus		-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		296 865	314 618
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		121 819	126 791
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle		-	-
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis		174 956	187 711
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara		-	-
Autres charges bancaires		89	115
Transfert de produits sur dépôts d'investissement recus		-	-
PRODUIT NET BANCAIRE		322 990	320 837
Produits d'exploitation non bancaire		995	1 057
Charges d'exploitation non bancaire		89	83
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		30 707	29 366
Charges de personnel		24 320	23 464
Impôts et taxes		421	420
Charges externes		2 554	2 037
Autres charges générales d'exploitation		1 854	1 761
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles		1 550	1 684
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES		1 720	1 266
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		1 720	1 266
Pertes sur créances irrécouvrables		-	-
Autres dotations aux provisions		-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES		907	-
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		907	-
Recuperations sur créances amorties		-	-
Autres reprises de provisions		-	-
RESULTAT COURANT		292 375	291 179
Produits non courants		2	143
Charges non courants		14 087	9 605
RESULTAT AVANT IMPOTS		278 290	281 716
Impôts sur les résultats		104 479	104 381
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		173 810	177 335



ETAT DES SOLDES DE GESTION		(en milliers MAD)	
I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		30 juin 2022	30 juin 2021
(+) Intérêts et produits assimilés		619 855	635 455
(-) Intérêts et charges assimilés		296 775	314 502
MARGE D'INTERET		323 080	320 953
(+) Produits sur financements participatifs		-	-
(-) Charges sur financements participatifs		-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		-	-
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION		-	-
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		-	-
RESULTAT DES OPERATIONS D'IJARA		-	-
(+) Commissions perçues		-	-
(-) Commissions servies		89	115
MARGE SUR COMMISSIONS		- 89	- 115
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction		-	-
(+) Résultat des opérations sur titres de placement		-	-
(+) Résultat des opérations de change		-	-
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ		-	-
(+) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		-	-
(+) Divers autres produits bancaires		-	-
(-) Diverses autres charges bancaires		-	-
PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT		-	-
PRODUIT NET BANCAIRE		322 990	320 837
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire		995	1 057
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		89	83
(-) Charges générales d'exploitation		30 707	29 366
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		293 189	292 445
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		814	1 266
(+/-) Autres dotations nettes des reprises aux provisions		-	-
RESULTAT COURANT		292 375	291 179
RESULTAT NON COURANT		- 14 085	- 9 463
(-) Impôts sur les résultats		104 479	104 381
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		173 810	177 335

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		30 juin 2022	30 juin 2021
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE		173 810	177 335
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles		1 550	1 684
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées		-	-
(+) Dotations non courantes		-	-
(-) Reprises de provisions		-	-
(-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
(-) Plus-values de cession sur immobilisations financières		-	-
(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières		-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement recus		-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		175 360	179 020
(-) Bénéfices distribués		-	-
(+) AUTOFINANCEMENT		175 360	179 020

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		(en milliers MAD)	
		30 juin 2022	31 déc 2021
Produits d'exploitation bancaire perçus		619 855	1 256 736
Récupérations sur créances amorties		-	-
Produits d'exploitation non bancaire perçus		997	2 429
Charges d'exploitation bancaire versées		296 865	619 309
Charges d'exploitation non bancaire versées		14 176	19 389
Charges générales d'exploitation versées		29 158	55 595
Impôts sur les résultats versés		104 479	208 484
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		176 174	356 388
Variation des :			
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		- 158	- 656
Créances sur la clientèle		370 905	- 975 621
Titres de transaction et de placement		-	-
Autres actifs		- 19 771	- 65 590
Titres Moudaraba et Moucharaka		-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location		-	-
Immobilisations données en Ijara		-	-
Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés		-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		- 1 204 144	- 1 361 571
Dépôts de la clientèle		-	-
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		-	-
Titres de créance émis		560 571	- 664 136
Autres passifs		285 881	- 13 227
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION		- 6 716	- 357 659
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)		169 458	- 1 271
Produit des cessions d'immobilisations financières		-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
Acquisition d'immobilisations financières		-	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		49	40
Intérêts perçus		-	-
Dividendes perçus		-	-
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		- 49	40
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie recus		-	-
Emission de dettes subordonnées		-	-
Dépôts d'investissement recus		-	-
Emission d'actions		-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés		-	-
Dépôts d'investissement remboursés		-	-
Intérêts versés		-	-
Rémunérations versées sur dépôts d'investissement		-	-
Dividendes versés		-	-
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		-	-
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)		169 409	- 1 311
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		24 384	25 695
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		193 792	24 384

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

* Application des méthodes d'évaluation prévues par le "Plan Comptable des Etablissements de Crédit" entré en vigueur depuis le 01/01/2000.
 * Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
 Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises
 - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur [lettre circulaire n° 25/G/97, circulaires n° 19/G/2002 et 38/G/2004], provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.
 * Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.
 Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la réglementation en vigueur.
 * Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du PCC.

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

INDICATIONS DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II. Changements affectant les règles de présentation		

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30 juin 2022	Total 31 déc 2021
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	193 173	1 098	6	-	194 277	24 822
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	605	-	-	-	605	502
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	193 778	1 098	6	-	194 882	25 324

CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30 juin 2022	Total 31 déc 2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
Comptes à vue débiteurs	-	-	-	-	-	-
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
Autres crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	1 777	1 777	2 262
CREDITS A L'EQUIPEMENT	25 213 734	-	-	-	25 213 734	25 431 002
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	-	18 787	18 787	19 852
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	-	-
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	534 515	-	-	-	534 515	727 277
CREANCES EN SOUFFRANCE	42 145	-	-	-	42 145	2 722
Créances pré-douteuses	41 297	-	-	-	41 297	-
Créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Créances compromises	848	-	-	-	848	2 722
TOTAL	25 790 394	-	-	20 564	25 810 958	26 183 116

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

Titres	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30 juin 2022	Total 31 déc 2021
			Financiers	Non financiers		
Titres cotés						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres non cotés						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
TOTAL						

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

(en milliers MAD)

Titres	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres de placement						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres d'investissement						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
TOTAL						

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers MAD)

ACTIF	30 juin 2022	31 déc 2021
Instruments optionnels achetés	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-
Débiteurs divers	36 466	39 395
Sommes dues par l'Etat	35 243	38 263
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	-	-
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	1 222	1 132
Valeurs et emplois divers	-	-
Comptes de régularisation	284 393	261 254
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	9 021	4 224
Résultats sur produits dérivés de couverture	221 049	222 297
Charges à répartir sur plusieurs exercices	7 148	7 977
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	46 824	26 404
Autres comptes de régularisation	351	351
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	320 859	300 649

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

(en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au PC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat Net	
Participation dans les entreprises liées									
Autres titres de participation									
MAROCLEAR SA	Dépositaire Central	100 000	0,025%	25	25	31/12/2020	311 748	5 500	-
TOTAL PARTICIPATIONS				25	25	-	311 748	5 500	-
EMPLOIS ASSIMILES				-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL				25	25	-	311 748	5 500	-

CREANCES SUBORDONNEES

(en milliers MAD)

CREANCES SUBORDONNEES	Montant		Dont entreprises liées et apparentées	
	30 juin 2022	31 déc 2021	30 juin 2022	31 déc 2021
	Brut	Provisions Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				
Créances subordonnées à la clientèle				
TOTAL				

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAI, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

30 juin 2022

(en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements (Données de base)	Dotations au titre de l'exercice	Provisions (Provisions au titre de l'exercice)	Cumul des provisions	Montant net à la fin de l'exercice
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat									
Credit-bail sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail mobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail mobilier loué	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail mobilier non loué après réalisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail immobilier loué	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail immobilier non loué après réalisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations données en location simple	18 280	-	-	18 280	123	15 624	-	-	2 656
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	18 280	-	-	18 280	123	15 624	-	-	2 656
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	18 280	-	-	18 280	123	15 624	-	-	2 656

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

30 juin 2022

(en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortis. et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 033	9	-	21 041	20 713	87	-	20 800	241
Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	21 033	9	-	21 041	20 713	87	-	20 800	241
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	123 694	41	-	123 734	78 974	1 462	-	80 437	43 297
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	69 323	-	-	69 323	69 323	776	-	29 188	40 136
Terrain d'exploitation	7 229	-	-	7 229	-	-	-	7 229	-
Immeubles d'exploitation, Bureaux	61 194	-	-	61 194	27 830	765	-	28 595	32 599
Immeubles d'exploitation, Logements de fonctions	900	-	-	900	581	11	-	593	308
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	27 260	23	-	27 282	26 167	251	-	26 418	864
Mobilier de bureau d'exploitation	7 876	-	-	7 876	7 602	25	-	7 627	249
Matériel de bureau d'exploitation	949	-	-	949	948	0	-	948	0
Matériel informatique	17 757	23	-	17 780	16 941	225	-	17 166	614
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	677	-	-	677	677	-	-	677	-
Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	17 291	18	-	17 309	16 582	323	-	16 904	405
IMMOBILISATION CORPORELLE HORS EXPLOITATION	9 820	-	-	9 820	7 814	113	-	7 927	1 893
Terrain hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	5 545	-	-	5 545	3 784	69	-	3 853	1 692
Mobilier et matériel hors exploitation	2 344	-	-	2 344	2 179	14	-	2 193	151
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 931	-	-	1 931	1 851	30	-	1 881	50
TOTAL	144 726	49	-	144 775	99 687	1 550	-	101 237	43 538

PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS (en milliers MAD)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
-------------------------------	--------	--------------	------------------------	------------------------	--------------------	------------------------	-------------------------

NEANT

TOTAL



DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (en milliers MAD)

DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30 juin 2022	Total 31 déc 2021
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
au jour le jour à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	900 000
au jour le jour à terme	-	-	-	-	-	900 000
EMPRUNTS FINANCIERS	-	6 753 863	-	1 718 975	8 472 838	8 762 073
AUTRES DETTES	-	-	-	204 611	204 611	202 012
INTERETS COURUS A PAYER	-	71 098	-	6 336	77 434	94 943
TOTAL	-	6 824 961	-	1 929 922	8 754 883	9 959 027

DEPOTS DE LA CLIENTELE (en milliers MAD)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30 juin 2022	Total 31 déc 2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	-	-	-	-	-	-
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-
Depôts à terme	-	-	-	-	-	-
Autres comptes créditeurs	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-

TITRES DE CREANCES EMIS (en milliers MAD)

NATURE DES TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Mode de remboursement (a)	Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Taux			Entreprises liées	Autres	
Titres de créance négociables							2 200 000	-	-	-
Certificat de Dépôt	18/09/2017	18/09/2022	100	1,87%	In fine	350 000	-	-	-	-
Certificat de Dépôt	18/09/2017	18/09/2022	100	3,25%	In fine	300 000	-	-	-	-
Certificat de Dépôt	06/10/2017	06/10/2022	100	1,85%	In fine	250 000	-	-	-	-
Certificat de Dépôt	06/10/2017	06/10/2022	100	3,13%	In fine	300 000	-	-	-	-
Certificat de Dépôt	30/12/2019	30/12/2024	100	2,82%	In fine	1 000 000	-	-	-	-
Emprunts obligataires						9 310 800	-	-	-	-
Emprunts obligataires	20/01/2012	20/01/2027	100	5,30%	Amortissable	333 333	-	-	-	-
Emprunts obligataires	08/12/2014	08/12/2029	100	3,44%	Amortissable	452 900	-	-	-	-
Emprunts obligataires	08/12/2014	08/12/2024	100	2,17%	In fine	151 000	-	-	-	-
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2030	100	4,50%	Amortissable	432 000	-	-	-	-
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2025	100	2,13%	In fine	60 000	-	-	-	-
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2025	100	2,23%	In fine	220 000	-	-	-	-
Emprunts obligataires	13/10/2016	13/10/2031	100	3,92%	Amortissable	213 333	-	-	-	-
Emprunts obligataires	13/10/2016	13/10/2026	100	2,04%	In fine	229 000	-	-	-	-
Emprunts obligataires	13/10/2016	13/10/2031	100	2,44%	Amortissable	303 333	-	-	-	-
Emprunts obligataires	06/12/2017	06/12/2032	100	3,93%	Amortissable	586 667	-	-	-	-
Emprunts obligataires	06/12/2017	06/12/2027	100	2,08%	In fine	200 000	-	-	-	-
Emprunts obligataires	06/12/2017	06/12/2032	100	2,28%	Amortissable	739 333	-	-	-	-
Emprunts obligataires	19/07/2018	19/07/2033	100	3,84%	Amortissable	800 000	-	-	-	-
Emprunts obligataires	12/07/2019	12/07/2034	100	3,49%	Amortissable	433 333	-	-	-	-
Emprunts obligataires	12/07/2019	12/07/2034	100	2,20%	Amortissable	1 300 000	-	-	-	-
Emprunts obligataires	18/12/2020	31/03/2035	100	2,20%	Amortissable	1 858 667	-	-	-	-
Emprunts obligataires	12/01/2022	12/01/2027	100	2,20%	Amortissable	1 000 000	-	-	-	-
TOTAL						11 510 800				

(1) Il s'agit de : Certificats de dépôt - Emprunts obligataires - Bons de sociétés de financement - Autres titres de créance
(2) Amortissement : Annuel - In fine

DETAIL DES AUTRES PASSIFS (en milliers MAD)

PASSIF	30 juin 2022	31 déc 2021
Instruments optionnels vendus	-	-
Opérations diversées sur titres	-	-
Créditeurs divers	309 881	22 330
Sommes dues à l'Etat	37 408	19 250
Sommes dues aux organismes de prévoyance	1 348	1 313
Sommes diverses dues au personnel	269	10
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	-	-
Fournisseurs de biens et services	1 581	1 649
Divers autres créditeurs	269 275	109
Comptes de régularisation	10 156	11 826
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	1 653	1 978
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	8 213	9 558
Autres comptes de régularisation	290	290
TOTAL	320 037	34 157

PROVISIONS (en milliers MAD)

	Encours 31 déc 2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30 juin 2022
PROVISIONS, DEBITES DE L'ACTIF :	17 475	1 720	907	-	18 289
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	6 000	1 720	468	-	7 272
Titres de placements	-	-	-	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	11 455	-	439	-	11 017
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	51 705	-	-	-	51 705
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	51 705	-	-	-	51 705
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	69 180	1 720	907	-	69 993

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE (en milliers MAD)

	Objet économique	Montant global	Montant 31 déc 2021	Utilisation 30 juin 2022	Montant 30 juin 2022
Subventions	-	-	-	-	-
Fonds publics affectés	-	-	-	-	-
Fonds spéciaux de garantie	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

DETTES SUBORDONNEES (en milliers MAD)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Conditions de remboursement anticipé, subordonnées et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur MAD)	Dont entreprises liées		Dont entreprises apparentées	
							Montant (c/v MAD) 30 juin 2022	Montant (c/v MAD) 31 déc 2021	Montant (c/v MAD) 30 juin 2022	Montant (c/v MAD) 31 déc 2021
Dirhams	200 000	-	2,30%	10	-	200 000	-	-	-	-
Dirhams	800 000	-	2,35%	10	-	800 000	-	-	-	-
TOTAL	1 000 000	-	-	-	-	1 000 000	-	-	-	-

(1) Cours Bank Al-Maghrib au 31/12/N
(2) Eventuellement indéterminée
(3) Se référer au contrat de dettes subordonnées

CAPITAUX PROPRES (en milliers MAD)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31 déc 2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30 juin 2022
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 994 185	328 481	-	3 322 666
Réserve légale	-	-	-	-
Autres réserves	2 994 185	328 481	-	3 322 666
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-
Capital	1 000 000	-	-	1 000 000
Capital appelé	-	-	-	-
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	1 000 000	-	-	1 000 000
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultats nets de l'exercice (+/-)	328 481	328 481	173 810	173 810
TOTAL	4 322 666	-	173 810	4 496 476

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE (en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	30 juin 2022	31 déc 2021
Engagements de financement et de garantie donnés	5 942 637	5 556 371
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmées	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	5 942 637	5 556 371
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmées	5 942 637	5 556 371
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédit données	-	-
Autres cautions, avais et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Garanties de crédit données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
Autres cautions et garanties données	-	-
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	6 959 859	6 458 741
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 959 859	6 458 741
Ouvertures de crédit confirmées	6 959 859	6 458 741
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-

ENGAGEMENTS SUR TITRES (en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	Montant
Engagements donnés	-
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	-
Engagements reçus	-
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	-

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES (en milliers MAD)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30 juin 2022	31 déc 2021	30 juin 2022	31 déc 2021
Opérations de change à terme	221 049	222 297	-	-
Devises à recevoir	-	-	-	-
Dirhams à livrer	221 049	222 297	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Dirhams à recevoir	-	-	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-



VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE				30 juin 2022
				(en milliers MAD)
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du Hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	
Autres titres	-	-	-	
Hypothèques	380 000	Compte 2313	380 000	
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-	
TOTAL	380 000		380 000	
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du Hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	
Autres titres	-	-	-	
Hypothèques	-	-	-	
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-	
TOTAL				

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE		30 juin 2022
		(en milliers MAD)
CATEGORIE DE TITRES	Produits perçus	
Titres de placement	-	
Titres de participation	-	
Participations dans les entreprises liées	-	
Titres de l'activité de portefeuille	-	
Emplois assimilés	-	
TOTAL		

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE							30 juin 2022
							(en milliers MAD)
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL	
ACTIF							
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	194 277	-	-	-	-	194 277	
Créances sur la clientèle	284 410	209 515	1 870 430	9 384 013	13 429 080	25 177 449	
Titres de créance	-	-	-	-	-	-	
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	478 688	209 515	1 870 430	9 384 013	13 429 080	25 371 726	
PASSIF							
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	101 305	88 542	639 292	3 149 580	4 698 731	8 677 449	
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	-	
Titres de créance émis	248 000	650 000	1 044 933	4 627 733	4 940 133	11 510 800	
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 000 000	1 000 000	
TOTAL	349 305	738 542	1 684 225	7 777 313	10 638 864	21 188 249	

COMMISSIONS		30 juin 2022
		(en milliers MAD)
COMMISSIONS	Montant	
Commissions perçues		
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	
Sur opérations avec la clientèle	-	
Sur opérations de change	-	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	
Sur produits dérivés	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-	
Sur moyens de paiement	-	
Sur activités de conseil et d'assistance	-	
Sur ventes de produits d'assurances	-	
Sur autres prestations de service	-	
Commissions versées	89	
Sur opérations avec les établissements de crédit	7	
Sur opérations avec la clientèle	-	
Sur opérations de change	-	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	
Sur produits dérivés	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	83	
Sur moyens de paiement	-	
Sur activités de conseil et d'assistance	-	
Sur ventes de produits d'assurances	-	
Sur autres prestations de service	-	

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE					30 juin 2022
					(en milliers MAD)
Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres			
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	
2	6 104 876	5 157 326	947 550	-	

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ			(en milliers MAD)
PRODUITS ET CHARGES	30 juin 2022	30 juin 2021	
Produits			
Gains sur les titres de transaction	-	-	
Plus-value de cession sur titres de placement	-	-	
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-	-	
Gains sur les produits dérivés	-	-	
Gains sur les opérations de change	-	-	
Charges			
Pertes sur les titres de transaction	-	-	
Moins value de cession sur titres de placement	-	-	
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-	-	
Pertes sur les produits dérivés	-	-	
Pertes sur opérations de change	-	-	
RESULTAT	-	-	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE		30 juin 2022
		(en milliers MAD)
BILAN	Montant	
ACTIF		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	
Créances sur la clientèle	-	
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-	
Autres actifs	-	
Titres de participation et emplois assimilés	-	
Créances subordonnées	-	
Immobilisations données en crédit-bail et location	-	
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	
PASSIF	1 929 922	
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 929 922	
Dépôts de la clientèle	-	
Titres de créance émis	-	
Autres passifs	-	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	
Dettes subordonnées	-	
HORS BILAN		
ENGAGEMENTS DONNES	-	
ENGAGEMENTS REÇUS	3 259 859	

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		30 juin 2022
		(en milliers MAD)
	Montant	
Charges du personnel	24 320	
Impôts et taxes	421	
Charges externes	2 554	
Autres charges générales d'exploitation	1 864	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	1 550	
TOTAL	30 707	

MARGE D'INTERET			(en milliers MAD)
	30 juin 2022	30 juin 2021	
Intérêts perçus	619 855	635 455	
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 360	1 134	
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	618 495	634 321	
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-	
Intérêts servis	296 775	314 502	
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	121 819	126 791	
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-	
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	174 956	187 711	
TOTAL	323 080	320 953	

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		30 juin 2022
		(en milliers MAD)
	Montant	
Autres produits et charges bancaires		
Autres produits bancaires	-	
Autres charges bancaires	89	
Produits et charges d'exploitation non bancaires		
Produits d'exploitation non bancaires	995	
Charges d'exploitation non bancaires	89	
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 720	
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	907	
Produits et charges non courants		
Produits non courants	2	
Charges non courantes	14 087	

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE				30 juin 2022
				(en milliers MAD)
VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE				
Pôle d'Activité	Produit Net Bancaire	Résultat Brut d'Exploitation	Résultat Avant Impôt	
Activité bancaire	322 990	293 189	278 290	
Autres Activités	-	-	-	
TOTAL	322 990	293 189	278 290	
VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE				
Zone Géographique	Produit Net Bancaire	Résultat Brut d'Exploitation	Résultat Avant Impôt	
Maroc	322 990	293 189	278 290	
Autres Zones	-	-	-	
TOTAL	322 990	293 189	278 290	

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL		30 juin 2022 (en milliers MAD)	
INTITULES	Montant	Montant	
I- Résultat Net Comptable	173 810		
Bénéfice net	173 810		
Perte nette	-		
II- Réintégrations fiscales	118 566		
1- Courantes	-		
-	-		
-	-		
-	-		
-	-		
2- Non courantes	118 566		
Impôts sur les sociétés	104 479		
Contribution sociale de solidarité	14 087		
-	-		
-	-		
-	-		
III- Déductions fiscales	10 000		
1- Courantes	-		
-	-		
-	-		
-	-		
-	-		
2- Non courantes	10 000		
Contribution au profit du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus (Covid-19)	10 000		
-	-		
-	-		
-	-		
TOTAL	292 377	10 000	
IV- Résultat brut fiscal	282 377		
Bénéfice brut fiscal (A)	282 377		
Déficit brut fiscal (B)	-		
V- Reports déficitaires imputés (C)*			
Exercice N-4	-		
Exercice N-3	-		
Exercice N-2	-		
Exercice N-1	-		
VI- Résultat net fiscal	282 377		
Bénéfice net fiscal (A - C)	282 377		
OU			
Déficit net fiscal (B)	-		
VII- Cumul des amortissements fiscalement différés			
VIII- Cumul des déficits fiscaux restant à reporter			
Exercice N-4	-		
Exercice N-3	-		
Exercice N-2	-		
Exercice N-1	-		

(*) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS		30 juin 2022 (en milliers MAD)	
I- DETERMINATION DU RESULTAT	Montant		
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	292 375		
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	-		
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	-		
(=) Résultat courant théoriquement imposable	292 375		
(-) Impôt théorique sur résultat courant	108 179		
(=) Résultat courant après impôts	184 196		
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES			

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE					30 juin 2022 (en milliers MAD)	
NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)		
A- TVA collectée	10 632	99 828	87 162	23 298		
B- TVA à récupérer	14 336	22 523	34 886	1 973		
Sur charges	14 335	22 504	34 867	1 971		
Sur immobilisations	1	19	19	1		
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	3 704	77 305	52 276	21 325		

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL					30 juin 2022 (en milliers MAD)	
Montant du capital :	1 000 000					
Montant du capital social souscrit non appelé :	-					
Valeur nominale des titres :	-					
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)	
		Exercice précédent	Exercice actuel			
ETAT				100	100	
TOTAL				100	100	

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE				30 juin 2022 (en milliers MAD)	
A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant		
Decision du CA : 31/05/2022					
Report à nouveau	-	Réserves légales	-		
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	-		
Résultats nets de l'exercice	328 481	Autres affectations	328 481		
Prélèvement sur les bénéfices	-	-	-		
Autres prélèvements	-	-	-		
TOTAL A	328 481	TOTAL B	328 481		

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES				(en milliers MAD)		
	30 juin 2022	31 déc 2021	31 déc 2020			
Capitaux propres et assimilés	4 496 476	4 322 666	3 994 185			
À déduire : Montant concernant le Fonds d'Accompagnement des Collectivités Territoriales	-	-	-			
Capitaux propres et assimilés nets	4 496 476	4 322 666	3 994 185			
Opérations et résultats de l'exercice						
Produit net bancaire	322 990	637 426	622 712			
Résultat avant impôts	278 290	536 964	446 846			
Impôts sur les résultats	104 479	208 484	203 085			
Bénéfices distribués	-	-	-			
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	173 810	328 481	243 762			
Résultat par titre (en MAD)						
Résultat net par action ou part sociale	-	-	-			
Bénéfice distribué par action ou part sociale	-	-	-			
Personnel						
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	22 832	40 366	39 695			
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	91	92	96			

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS		(en milliers MAD)	
I. DATATION			
Date de clôture (1)	30 juin 2022		
Date d'établissement des états de synthèse (2)	septembre 2022		

(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 ^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indication des événements
	Favorables
	Défavorables

EFFECTIFS			(En nombre)	
EFFECTIFS	30 juin 2022	31 déc 2021		
Effectifs rémunérés	90	91		
Effectifs utilisés	90	91		
Effectifs équivalent plein temps	90	91		
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-		
Cadres (équivalent plein temps)	83	83		
Employés (équivalent plein temps)	7	8		
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-		

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS				(en milliers MAD)	
TITRES	Nombre de comptes		Montant		
	30 juin 2022	31 déc 2021	30 juin 2022	31 déc 2021	
Titres dont l'établissement est dépositaire					
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion					
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire					
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion					
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire					
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion					

RESEAU			(en nombre)	
RESEAU	30 juin 2022	31 déc 2021		
Guichets permanents				
Guichets périodiques				
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque				
Succursales et agences à l'étranger				
Bureaux de représentation à l'étranger				

COMPTES DE LA CLIENTELE			(En nombre)	
COMPTES DE LA CLIENTELE	30 juin 2022	31 déc 2021		
Comptes courants				
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger				
Autres comptes chèques				
Comptes d'affacturage				
Comptes d'épargne				
Comptes à terme				
Bons de caisse				
Autres comptes de dépôts				

Etat des créances en souffrance et des provisions correspondantes au 30/06/2022						(en milliers MAD)	
	30 juin 2022		31 déc 2021				
	Créances	Provisions	Créances	Provisions			
Prêts Classiques							
Créances préjudiciables	43 747	1 720	-	-			
Créances douteuses	-	-	-	-			
Créances compromises	5 927	5 344	8 387	5 812			
Sous total 1	49 673	7 064	8 387	5 812			
Prêts MEN							
Créances préjudiciables	-	-	-	-			
Créances douteuses	-	-	-	-			
Créances compromises	1 227	208	1 227	208			
Sous total 2	1 227	208	1 227	208			
Total Général	50 900	7 272	9 614	6 020			



DISPOSITIF DE GESTION GLOBALE DES RISQUES

1. Gestion intégrée des risques

1.1 Principes de contrôle et de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion des risques au Fonds d'Équipement Communal repose sur :

- l'engagement résolu du Conseil d'Administration à privilégier la gestion des risques ;
- la forte implication de l'ensemble de l'encadrement de l'Institution dans le processus ;
- des procédures et des responsabilités clairement définies au sein de l'organisation ;
- l'attribution de ressources appropriées pour la gestion des risques et le développement d'une sensibilité aux risques chez toutes les parties prenantes.

1.2 Structure et gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance et la gestion des risques sont assurées par les instances décrites ci-après :

Organe d'Administration

Le Conseil d'Administration est présidé par le Chef du Gouvernement ou par l'Autorité Gouvernementale déléguée par lui à cet effet.

Il comprend, en outre, les membres suivants :

- 2 représentants du Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale ;
- 1 représentant du Ministère de l'Équipement et de l'Eau ;
- 1 représentant du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable ;
- le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion ;
- des membres représentant les élus : 8 conseillers communaux désignés parmi les conseillers communaux figurant sur une liste établie à cet effet.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins du FEC l'exigent et au moins deux fois par an.

Le Commissaire du Gouvernement désigné auprès du FEC, conformément aux textes en vigueur, assiste avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration.

Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration est assisté par un Comité d'Audit et des Risques, conformément aux dispositions légales et réglementaires, relatives au contrôle interne des établissements de Crédit.

Le Comité d'Audit et des Risques comprend, outre le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, Président :

- le Wali, Inspecteur Général de l'Administration Territoriale (Ministère de l'Intérieur) ;
 - le Directeur du Trésor et des Finances Extérieures (Ministère de l'Economie et des Finances).
- Le Comité d'Audit et des Risques est chargé notamment de porter son appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et sur la cohérence des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

Instance Dirigeante

La Direction Générale du FEC évalue l'efficacité du processus de gestion des risques et procède à un examen régulier des politiques, stratégies et initiatives clés en matière de gestion des risques.

La Direction Générale effectue des présentations devant le Comité d'Audit et des Risques, émanation du Conseil d'Administration, sur les principaux aspects et les grandes évolutions de la stratégie de gestion des risques. Le CAR rend compte de ses travaux régulièrement au Conseil d'Administration, à l'occasion de chacune de ses réunions.

Comité de Crédit

Le Comité de Crédit est chargé d'examiner et de consentir les prêts dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration.

Le Comité de Crédit du FEC comprend, outre le Gouverneur, Directeur Général du FEC, Président :

- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant désigné par le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Le Comité de Crédit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent et au moins une fois par mois.

Comité des Risques Interne

Le Comité des Risques Interne, présidé par le Gouverneur, Directeur Général du FEC, se charge notamment de :

- assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie globale de gestion des risques du FEC ;
- s'assurer de la conformité des procédures internes avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur ainsi qu'avec les normes et usages professionnels et déontologiques ;
- assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs de prévention des risques mis en place par le FEC ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité d'Audit et des Risques et de celles des intervenants du contrôle externe en matière de prévention des risques ;
- examiner les informations relatives à la gestion des risques et s'assurer de leur fiabilité, avant leur transmission aux tiers.

Comité ALCO

Le Comité ALCO, présidé par le Gouverneur, Directeur Général du FEC, a pour attributions :

- d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de gestion Actif/Passif de la banque, dans ses différentes composantes (refinancement, placement, transformation, couverture, rentabilité des Fonds Propres (FP)...), conformément aux orientations stratégiques du Conseil d'Administration et aux dispositions législatives et réglementaires ;
- d'évaluer la politique tarifaire appliquée à la clientèle ;
- de définir les limites nécessaires à l'encadrement des risques taux et liquidité ;
- de veiller aux équilibres bilanciaux de la Banque ;
- d'évaluer l'impact du lancement des nouveaux produits, ou toute nouvelle activité comportant un risque de taux ou de liquidité, sur la situation financière de la Banque ;
- de suivre le profil de risque de la Banque (risque de liquidité, de taux et de change) à l'aune des limites internes et réglementaires fixées par la Banque ;
- de valider les conventions et les modes d'écoulement en taux.

Direction des Risques et Contrôle Permanent

La Direction des Risques et Contrôle Permanent est chargée notamment de s'assurer de la fiabilité et de la sécurité des opérations réalisées par le FEC ainsi que de la mise en œuvre de processus efficaces de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques.

Audit Interne

L'Audit Interne est chargé des opérations d'audit portant sur l'organisation, les procédures et le fonctionnement du FEC.

Cette entité assure la réalisation des missions d'audit ainsi que la préparation et le suivi des réunions du Comité d'Audit et des Risques.

L'Audit Interne est également chargé d'apporter l'assistance nécessaire aux intervenants du contrôle externe et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

Fonction Conformité

La fonction Conformité est chargée du suivi de la conformité des opérations et des actes du FEC au regard des dispositions légales et réglementaires, applicables au FEC.

Elle est également chargée de la mise en œuvre et du suivi du code déontologique applicable au personnel du FEC.

2. Exposition aux risques

Les risques associés aux activités du Fonds d'Équipement Communal sont les suivants :

Risque de crédit : risque qu'une contrepartie ne puisse pas honorer ses obligations contractuelles.

Risque de liquidité : se rapporte au risque que le FEC ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités et s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit.

Risque de taux d'intérêt : Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges du FEC, ses revenus et sa valeur économique.

Risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables aux procédures, aux ressources humaines, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Risque de non-conformité : correspond au risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de conduite.

Risque de change : dû aux fluctuations des taux de change.

2.1 Risque de Crédit

Le FEC est exposé au risque de crédit en raison de son activité d'octroi de prêts.

Politique générale des prêts

Le FEC exige de ses clients un effort d'autofinancement d'au moins 20% du coût de l'investissement, sauf pour des exceptions justifiées et agréées par le Comité de Crédit.

Les taux appliqués sont soit des taux fixes soit des taux révisables.

Le remboursement des prêts FEC s'effectue au moyen de versements annuels, comprenant principal et intérêts.

Prise de décision

La Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge de l'agrément du projet à financer et apprécie le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit ainsi que la capacité du client à mener à bien son projet.

Le Comité de Crédit décide de l'octroi du prêt. Ce dernier est autorisé par un arrêté conjoint signé par les Ministres de l'Intérieur et de l'Economie et des Finances.

Processus de gestion du risque de crédit

À la réception d'une demande de financement d'un projet et en fonction de sa taille, le Pôle Opérations, procède à l'évaluation du projet et à l'analyse de la qualité financière du client.

L'évaluation du projet à financer repose sur une connaissance approfondie du client, de la nature de l'investissement à réaliser et du montage financier mis en place.

L'analyse de la situation financière du client porte sur les données budgétaires des bilans d'exécution des budgets des trois dernières années, et des budgets approuvés respectifs ainsi que sur les données du budget prévisionnel de l'année en cours.

Une analyse rétrospective est établie dans un premier temps, afin de dégager les tendances d'évolution des principales rubriques budgétaires de la Collectivité Territoriale.

Dans un second temps, une analyse prospective est effectuée sur la base des tendances observées afin de mesurer, dans le temps, l'évolution de la capacité d'emprunt de la Collectivité Territoriale.

Le calcul de la capacité d'emprunt intègre les principes suivants :

- la capacité de remboursement de la Collectivité est fonction du niveau d'épargne dégagé ;
- l'épargne maximale convertible en annuité ne doit pas dépasser 80% de l'épargne brute ;
- le taux d'endettement maximum ne doit pas être supérieur à 40%, sauf dérogation expresse du Conseil d'Administration.

Préalablement à tout agrément de prêt, la Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge d'apprécier le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit en se basant sur :

- l'analyse du contenu du dossier-client : données générales et juridiques, données financières et techniques ;
- l'analyse de la situation financière rétrospective et prospective du client, ce qui permet de déterminer la qualité financière intrinsèque de celui-ci et d'apprécier divers ratios d'endettement, de solvabilité ainsi que la capacité d'autofinancement ;
- l'appréciation de la qualité du client sur la base de l'historique des remboursements des prêts déjà contractés et de la situation de ses arriérés vis-à-vis du FEC ;
- l'appréciation de l'évaluation du projet sur la base de ratios techniques communément admis par type de projets ;
- le jugement de la nécessité d'assortir, le prêt à consentir à la fourniture de garanties et la proposition des mesures de correction de risque à mettre en place.

Les conditions générales d'octroi de prêts

Au même titre que les autres dettes des Collectivités Territoriales, les annuités d'emprunt FEC sont assorties de l'obligation légale d'inscription dans leurs budgets.

Les contrats de prêts FEC prévoient :

- une clause suspensive des décaissements en cas de détérioration de la situation financière de l'emprunteur ;
- une clause suspensive des décaissements en cas de retard de paiement dépassant 30 jours.

Profil de solvabilité

A fin juin 2022 :

Les risques nets pondérés supportés par le FEC se sont établis à 7 087 629 Milliers de DH et sont constitués à hauteur de 84% du risque de crédit et de 16% du risque opérationnel.

Dans le respect des exigences prudentielles, le ratio de solvabilité s'est établi à 77,49%, tandis que le ratio Tier One s'est affiché à 63,38%, reflétant ainsi le bon niveau de solvabilité de l'Institution.

Analyse du portefeuille de crédit

Les créances sur la clientèle, constituées de 99,86% d'engagements au profit des Collectivités Territoriales, ont totalisé 25 819 714 Milliers de DH au 30 juin 2022.

Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent, au 30 juin 2022, à 5 942 637 Milliers de DH.

L'analyse de la situation des engagements hors bilan arrêtée au 30 juin 2022, fait ressortir que 66,8% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.

Provisions, politique de provisionnement et couverture des risques de crédit

La Direction Comptabilité & Reporting se charge du processus de classement et de provisionnement des créances en souffrance.

Les créances sur les Collectivités Territoriales sont affectées d'un taux de pondération de 20%.

La politique de classification et de provisionnement est conforme aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib.

Coefficient de Division Des Risques

Le FEC veille en permanence, au respect du rapport maximum de 20% entre le total des risques encourus sur un même client et ses fonds propres.

Dans le cadre des demandes de financement, les entités opérationnelles ainsi que la Direction des Risques et Contrôle Permanent s'assurent du respect du coefficient de division des risques, lequel est également suivi par la Direction Comptabilité et Reporting.

Le coefficient de division des risques s'établit, selon les modalités de la circulaire n°08/G/2012 de Bank Al-Maghrib à 11,20% à fin juin 2022 se situant ainsi en dessous du seuil réglementaire fixé par BAM.

En application de la directive n°2/G/2010 de Bank Al-Maghrib, relative à la pratique des stress tests et dans le but de renforcer les outils de mesure et d'appréciation du risque crédit, des stress tests ont été effectués afin d'évaluer le degré d'aversion du FEC à ce risque.

Les résultats issus des stress tests minimaux au sens de ladite directive, incorporant des changements potentiels dans la composition du portefeuille du FEC, témoignent de la capacité de résistance du FEC au risque crédit. Le FEC affiche dans l'ensemble des scénarios un ratio de solvabilité supérieur au seuil réglementaire et un taux des créances en souffrance ne dépassant pas 1%.

2.2 Gestion Actif/Passif

Responsables de la gestion Actif/Passif

La gestion des risques ALM est assurée au sein de la Direction Financière par le Département Contrôle de Gestion et ALM.

Le Comité ALCO, présidé par le Gouverneur, Directeur Général du FEC, se charge du suivi transversal et collégial des risques financiers auxquels est exposée l'institution et de l'examen des décisions qui affecteraient la gestion Actif/Passif.

Gestion Actif/Passif

Le FEC a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciaux tels que les risques de liquidité, de taux d'intérêts et de change, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres financiers de la Banque, le dispositif ALM veille à :

- assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- s'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des fonds propres ;
- orienter la stratégie de la Banque en matière de refinancement.

Risque de Liquidité

Le risque de liquidité se définit comme étant le risque pour la Banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

Le FEC peut être exposé au risque de liquidité qui peut se présenter sous l'une des formes suivantes :

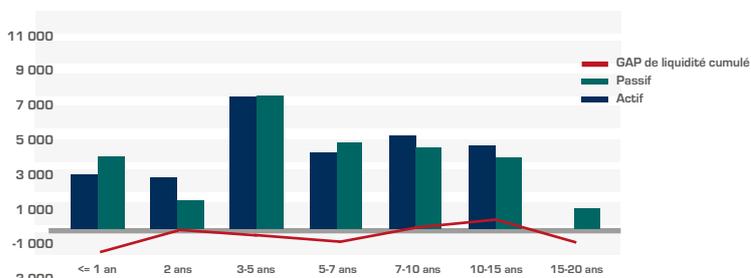
- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un tirage important des engagements de financement donnés aux CT ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long terme par des passifs à court terme.

Approche retenue dans le calcul des Gaps de liquidité :

La mesure de ce risque est basée sur des éléments de bilan à une date d'arrêté donnée, classés selon leur durée résiduelle, et sur lesquels sont appliquées les lois d'écoulements et conventions ALM. L'impasse statique en flux permet de déterminer l'excédent ou le besoin de ressources à moyen/long terme dans l'hypothèse qu'il n'y ait pas de production nouvelle d'actifs et de passifs.

Au 30 juin 2022, le profil des impasses de liquidité se présente comme suit :

IMPASSES ANNUELLES DE LIQUIDITÉ



Gestion du Risque de Taux d'intérêt (IRRBB)

Le risque de taux d'intérêt correspond à la sensibilité du bilan quant aux mouvements futurs des taux d'intérêt. L'appréciation de ce risque s'effectue à travers un ensemble de simulations de stress test, notamment dans le cadre des six scénarii réglementaires suivants :

Scénario 1 : Déplacement parallèle de la courbe des taux d'intérêt à la hausse (+ 200 bps) ;

Scénario 2 : Déplacement parallèle de la courbe des taux d'intérêt à la baisse (- 200 bps) ;

Scénario 3 : Hausse des taux courts ;

Scénario 4 : Baisse des taux courts ;

Scénario 5 : Aplatissement de la courbe des taux ;

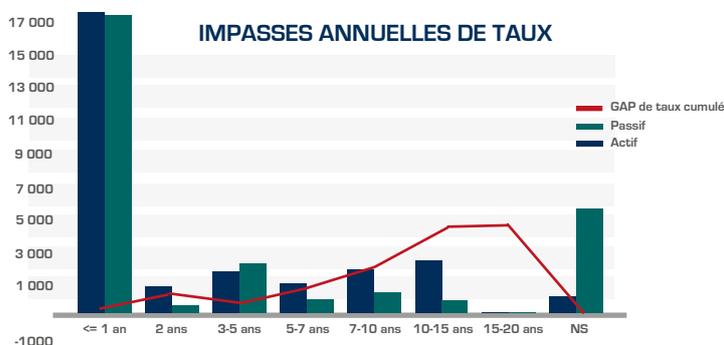
Scénario 6 : Pentification de la courbe des taux.

L'analyse et l'évaluation des risques de taux d'intérêt obéit à une double logique à savoir la préservation de la marge d'intérêt et de la valeur économique des fonds propres.

La Banque a opté pour l'approche dite méthode des échéances en mode statique. Cette approche consiste à écouler toutes les positions du bilan en statique en fonction de leurs caractéristiques contractuelles ou conventionnelles.

Exposition au 30 juin 2022

Les impasses de taux en flux se présentent au 30 juin 2022, comme suit :



L'impact des scénarii réglementaires est de 7,09% sur la marge d'intérêt nette prévisionnelle et de 14,56% sur la valeur économique des fonds propres.

Risque de Change

Afin d'être immunisé contre le risque de change, le FEC a mis en place une couverture parfaite et intégrale et ce à l'occasion :

- des deux tirages effectués au cours de l'exercice 2019 sur une ligne de crédit contractée en 2018 auprès d'un bailleur de fonds étranger ;
- du tirage de 50 millions d'euros effectué en 2021.

Pour rappel, la couverture du risque de change afférent à la majorité des emprunts extérieurs mobilisés par le FEC au cours des années 90, est prise en charge par l'Etat (Ministère de l'Economie et des Finances / Direction du Trésor et des Finances Extérieures) moyennant rémunération, dans le cadre d'un système propre à chaque ligne de prêt.

2.3 Risques Opérationnels

Au cours des dernières années et conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib et aux principes de bonne gouvernance, le FEC a mis en place un dispositif de contrôle interne évolutif qui permet :

- d'assurer la fiabilité et l'intégrité des informations financières et comptables produites ;
- de s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux lois et règlements en vigueur et selon les orientations et normes de gestion définies par l'Organe de Direction et l'Organe d'Administration ;
- de prévenir et de maîtriser les risques liés à son activité à travers des procédures bien définies et régulièrement contrôlées.

La Direction Générale supervise le dispositif de gestion des risques opérationnels et assure le suivi des actions entreprises pour son renforcement.

Cadre Général

Le FEC a entrepris plusieurs actions pour le renforcement du dispositif de contrôle interne et la mise en place du socle nécessaire pour la construction d'un dispositif de gestion des risques opérationnels robuste et pérenne adossé aux meilleures pratiques et conforme aux exigences réglementaires :

» Mécanisme de délégations de signatures

Le FEC a mis en place un mécanisme évolué de délégations de signatures, basé sur une définition précise des pouvoirs et une délimitation claire des responsabilités. Ce mécanisme répond aux principes suivants :

- Le principe de double signature est obligatoire pour toutes les opérations affectant les comptes du FEC ou d'autres éléments de son actif ;
- La séparation entre l'initiation et l'exécution d'une part, et le contrôle d'autre part ;
- Les remplacements sont systématiquement prévus en cas d'absence ou d'empêchement d'une personne de sorte à assurer la continuité de service.

» Manuel de procédures générales

Le FEC est doté d'un manuel de procédures générales couvrant tous les processus fonctionnels des domaines Pilotage, Métiers et Support. La cartographie générale des processus et procédures a été élaborée selon les exigences de la norme Qualité ISO 9001 V2008.

Par ailleurs, l'intégration de l'outil de modélisation MEGA nous a permis d'avoir un référentiel des procédures unique, structuré et accessible par tous les collaborateurs du FEC à travers un site intranet. Ce référentiel fait l'objet d'une maintenance évolutive régulière.

» Manuel de procédures et d'organisation comptable

- Le FEC est doté d'un manuel de procédures et d'organisation comptable permettant de s'assurer que :
- toutes les opérations réalisées par le FEC sont fidèlement traduites en enregistrements comptables ;
- tous les enregistrements sont conformes au Plan Comptable des Etablissements de Crédit et à la réglementation en vigueur ;
- toutes les informations financières et comptables diffusées en interne et externe sont fiables, complètes et intelligibles pour ses utilisateurs.

» Manuel de contrôle interne

Conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleures pratiques en la matière, le FEC est doté d'un manuel de contrôle interne lui permettant de veiller à la régularité et à la bonne application des procédures mises en place ainsi qu'à la formalisation des points de contrôle.

» Plan de Continuité d'Activité

Conformément aux dispositions de la circulaire n°4/W/2014 du Wali de Bank Al-Maghrib, relative au contrôle interne des établissements de crédit et de la directive n°47/G/2007 de Bank Al-Maghrib, relative au plan de continuité de l'activité au sein des établissements de crédit, le FEC dispose d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA), qui a été approuvé par le Conseil d'Administration. Le PCA permet au FEC d'assurer le fonctionnement de la Banque en mode dégradé ainsi que la reprise des activités, et ce, selon divers scénarios de crise.

La mise en œuvre du PCA du FEC a porté notamment sur la mise en place des :

- Dispositifs de continuité Système d'Information ;
- Dispositifs de continuité logistique ;
- Dispositifs de continuité ressources humaines ;
- Dispositifs de continuité des opérations.

Afin d'assurer le maintien opérationnel des dispositifs mis en place, le corpus documentaire PCA (Etude de criticité, Stratégie de continuité, procédures, plan de communication...) est mis à jour régulièrement. De même, un plan de maintenance et de renforcement du PCA du FEC est en cours d'élaboration.

Par ailleurs, le FEC continue à assurer une veille permanente quant à la survenance de tout événement pouvant nécessiter l'activation de son PCA, afin de garantir la continuité d'activité de la Banque et la sécurité de ses collaborateurs. Ainsi, et en l'absence d'incident nécessitant son activation, le PCA du FEC n'a pas été activé au cours du premier semestre de l'année 2022.

Gestion des risques opérationnels

Le FEC est doté d'une cartographie des risques opérationnels qui a été reconstruite en 2010 en s'appuyant sur la typologie Bâle II et dont la mise à jour s'effectue annuellement. Cette cartographie couvre les processus relevant des domaines crédit, support et systèmes d'information et permet de cibler les processus nécessitant une surveillance particulière ou renforcée.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels déployé au FEC, dans le cadre de la réforme Bâle II et en application de la Directive n°29/G/2007 émise par Bank Al-Maghrib, permet l'identification, l'évaluation des risques opérationnels ainsi que le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés. Ce dispositif a été complété en 2011 par une base de collecte des incidents qui permet de dégager une vision objective des risques encourus et la réévaluation de ces risques par les résultats de la collecte des incidents opérationnels.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est entièrement automatisé suite au déploiement d'une application SI, permettant d'assurer :

- l'identification, l'évaluation et la surveillance des risques opérationnels à travers la cartographie des risques ;
- la conciliation de la cartographie des risques avec le manuel des procédures générales ;
- le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés ;
- la collecte des incidents liés aux risques opérationnels.

Organisation

Sur le volet organisationnel, le pilotage du dispositif de gestion du risque opérationnel est assuré par la Direction des Risques et Contrôle Permanent. Cette dernière s'appuie sur des correspondants risques opérationnels (CRO) au niveau des entités Métiers et Supports.

Ces CRO se chargent de la remontée d'incidents opérationnels, de l'analyse de la base de collecte de ces incidents et de la mise en œuvre des plans d'action de couverture des risques majeurs.

A cet effet, une procédure de collecte et de remontée des incidents opérationnels ainsi qu'une fiche de déclaration de la survenance d'un incident opérationnel ont été élaborées et mises à la disposition des CRO afin d'outiller la démarche de collecte et de remontée des incidents.

La gouvernance des risques opérationnels est assurée par le Comité des Risques Interne.

Couverture des risques opérationnels

Conformément aux dispositions réglementaires relatives aux exigences minimales en fonds propres, le FEC procède depuis Décembre 2011 à la couverture des risques opérationnels.

L'exigence en fonds propres pour la couverture des risques opérationnels est calculée selon l'approche "indicateur de base", soit égale à 15% de la moyenne du produit net bancaire, calculée sur les 3 dernières années.

2.4 Risques de Non-Conformité

Conformément à la directive n°49/G/2007 de Bank Al-Maghrib relative à la fonction conformité du 31 août 2007, le FEC s'est doté d'une politique et d'une charte de conformité.

mazars

101, Bd Abdelmoumen
20360 Casablanca
Maroc

Coopers Audit

83, Avenue Hassan II
Casablanca
Maroc

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION
INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX**

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2022

En application des dispositions de la loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Fonds d'Équipement Communal comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 5.496.476 KMAD dont un bénéfice net de 173.810 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Ces états de synthèse ont été établis dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel du fonds et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds d'Équipement Communal établis au 30 juin 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00

Taha FERDAOUS
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdelaziz ALMECHATT
Associé

